

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 83

14 janvier 2013

### SOMMAIRE

|                                          |      |                                             |      |
|------------------------------------------|------|---------------------------------------------|------|
| Algeco/Scotsman Group S.à r.l. ....      | 3962 | New Star Global Property Management         |      |
| Algeco/Scotsman Holding S.à r.l. ....    | 3962 | (Luxembourg Two) S.à r.l. ....              | 3965 |
| Allianz Real Estate II SICAV-FIS ....    | 3958 | Nomade Distribution SA ....                 | 3965 |
| Apollo HoldCo S.à r.l. ....              | 3938 | Nordic Sauna Montage S.à r.l. ....          | 3965 |
| Guedratech S.A. ....                     | 3938 | Odyssée Jet S.A. ....                       | 3964 |
| HRT Luderitz Luxembourg Holding S.à r.l. |      | Ogone ....                                  | 3966 |
| .....                                    | 3972 | Opus Capital S.A. ....                      | 3966 |
| Iberian Minerals Financing S.A. ....     | 3938 | Oxford Investments S.A. ....                | 3970 |
| IGLS Invest S.A. SPF ....                | 3961 | Palace Invest S.à r.l. ....                 | 3967 |
| Indian Power Investments S.à r.l. ....   | 3983 | Paris Nursing 3 ....                        | 3984 |
| INFOSEC Spf S.A. ....                    | 3974 | Paris Nursing 4 S.à r.l. ....               | 3961 |
| JEM Lux S.A. ....                        | 3973 | Parkwood (Hamburg) S.à r.l. ....            | 3966 |
| JYL Participations S.à r.l. ....         | 3973 | Parkwood (Koblenz) S.à r.l. ....            | 3971 |
| KellyConsult S.à r.l. ....               | 3972 | Parkwood (Leverkussen) S.à r.l. ....        | 3971 |
| Kep Services S.à r.l. ....               | 3973 | Parkwood (Plettenburg) S.à r.l. ....        | 3971 |
| K.T. Invest S.à r.l. ....                | 3973 | Parlesse Investments S.à r.l. ....          | 3967 |
| La Financière de Luxembourg S.A., S.P.F. |      | Peafield Holdings S.à r.l. ....             | 3967 |
| .....                                    | 3975 | Penning Express ....                        | 3966 |
| Larissa S.A. ....                        | 3983 | PEN S.à r.l. ....                           | 3967 |
| La Villette Sarl ....                    | 3983 | Pet-4-Pet Recycling Holding ....            | 3971 |
| Leeward Ventures Partners ....           | 3973 | Pina Coiffure S.à r.l. ....                 | 3968 |
| Les Jardins de Luxembourg S.A. ....      | 3984 | Polish Capital Investments IV S.à r.l. .... | 3968 |
| Les Jardins de Luxembourg S.A. ....      | 3974 | Qatar Holding Luxembourg ....               | 3972 |
| Levelange Lotissement S.A. ....          | 3974 | Qosimo Investments S.à r.l. ....            | 3972 |
| L'Hirondelle Royale S.à r.l. ....        | 3974 | Rainbow Strategies S.A. ....                | 3968 |
| Lincoln Electric Holdings S.à r.l. ....  | 3984 | Real Connect s.à r.l. ....                  | 3969 |
| Lincoln Electric Holdings S.à r.l. ....  | 3983 | REInvest German Properties I S.à r.l. ....  | 3960 |
| Luxembourg Coatings S.à r.l. ....        | 3975 | Renascor Holding S.A. ....                  | 3968 |
| Marathon Participation S.à r.l. ....     | 3962 | Rep International S.à r.l. ....             | 3969 |
| MS Digital Download S.à r.l. ....        | 3969 | Romanissima S.A. ....                       | 3970 |
| Nabeul International S.A. ....           | 3966 | Solax S.A. ....                             | 3961 |
| Nedamo Consolidated S.A. - SPF ....      | 3965 | Vallis Construction Sector Consolidation    |      |
| Newcom Sarl ....                         | 3965 | Holding ....                                | 3960 |

**Iberian Minerals Financing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1835 Luxembourg, 17, rue des Jardiniers.  
R.C.S. Luxembourg B 160.222.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Référence de publication: 2012158283/10.

(120208993) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

**Guedratech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5534 Remich, 23, rue Foascht.  
R.C.S. Luxembourg B 167.086.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2012158264/11.

(120209266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

**Apollo HoldCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 102.300.000,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 172.233.

IN THE YEAR TWO THOUSAND TWELVE, ON THE TWENTY-NINTH OF NOVEMBER.

Before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Redange-sur-Attert (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in London and its principal place of business at Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented by Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in London and its principal place of business at Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented by Eamonn McDONALD, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in London and its principal place of business at Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in London and its principal place of business at Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented by Eamonn McDONALD, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in London and its principal place of business at Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented by Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in London and its principal place of business at Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented by Eamonn McDONALD, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Equistone IV Excess L.P., a limited partnership incorporated under the laws of the United Kingdom with its registered office in Edinburgh and its principal place of business at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, United Kingdom, acting through its manager Equistone Partners Europe Limited, a limited liability company organized under the laws of the United Kingdom, with registered office at Condor House, St Paul's Churchyard, London, EC4M 8AL and registered with the United Kingdom Companies House under number 01125740,

represented by Frédéric LEMOINE, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 29 November 2012,

Said proxies after having been signed 'ne varietur' by the proxyholder and the undersigned notary shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Who declared and requested the notary to state:

1) That "Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P." and "Equistone IV Excess LP" are the shareholders of Apollo HoldCo S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 172.233 incorporated by a deed of the undersigned notary on 16 October 2012 published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 2698 of 6 November 2012.

2) That the issued share capital of the company is fixed at twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500) divided into twelve thousand and five hundred (12,500) shares of one Euro (EUR 1) each.

3) After this had been set forth, the above named shareholders representing the whole issued share capital, has decided to hold an extraordinary general meeting and to take unanimously the following resolutions:

#### *First resolution*

The shareholders resolve to create ten (10) new classes of shares of the Company, which shall be designated as A1 shares, A2 shares, A3 shares, A4 shares, A5 shares, B1 shares, B2 shares, B3 shares, B4 shares and B5 shares, each share with a nominal value one Euro (EUR 1).

The shareholders resolve that the financial rights attached to the new classes of shares and the conditions of their repurchase and cancellation will be further determined in the articles of association to be amended as below.

#### *Second resolution*

The shareholders resolve to convert the existing twelve thousand five hundred (12,500) shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) each into twelve thousand five hundred (12,500) A1 shares of a nominal value of one Euro (EUR 1).

#### *Third resolution*

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred and two million two hundred and eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 102,287,500) to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to one hundred and two million three hundred thousand Euro (EUR 102,300,000) by the creation and the issue of:

- eight hundred and forty-seven thousand five hundred (847,500) A1 shares;
- eight hundred and sixty thousand (860,000) A2 shares;
- eight hundred and sixty thousand (860,000) A3 shares;
- eight hundred and sixty thousand (860,000) A4 shares;
- eight hundred and sixty thousand (860,000) A5 shares;

- nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B1 shares;
- nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B2 shares;
- nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B3 shares;
- nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B4 shares; and
- nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B5 shares

of a nominal value of one Euro (EUR 1) each, being one hundred and two million two hundred and eighty-seven thousand five hundred (102,287,500) new shares in total.

#### *Subscription and Paying up*

The one hundred and two million two hundred and eighty-seven thousand five hundred (102,287,500) new shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) each have been subscribed as follows:

a) Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P., prenamed, has subscribed to:

- one hundred and forty-nine thousand seven hundred and five (149,705) A1 shares;
- one hundred and fifty-two thousand three hundred and twenty-five (152,325) A2 shares;
- one hundred and fifty-two thousand three hundred and twenty-five (152,325) A3 shares;
- one hundred and fifty-two thousand three hundred and twenty-five (152,325) A4 shares;
- one hundred and fifty-two thousand three hundred and twenty-five (152,325) A5 shares;
- three million four hundred and seventy-one thousand six hundred and two (3,471,602) B1 shares;
- three million four hundred and seventy-one thousand six hundred and two (3,471,602) B2 shares;
- three million four hundred and seventy-one thousand six hundred and two (3,471,602) B3 shares;
- three million four hundred and seventy-one thousand six hundred and two (3,471,602) B4 shares; and
- three million four hundred and seventy-one thousand six hundred and two (3,471,602) B5 shares.

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of eighteen million one hundred and seventeen thousand fifteen Euro (EUR 18,117,015) which shall be allocated to the share capital of the company.

b) Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P., prenamed, has subscribed to:

- seventy-eight thousand seven hundred and sixty-seven (78,767) A1 shares;
- eighty thousand one hundred and twelve (80,112) A2 shares;
- eighty thousand one hundred and twelve (80,112) A3 shares;
- eighty thousand one hundred and twelve (80,112) A4 shares;
- eighty thousand one hundred and twelve (80,112) A5 shares;
- one million eight hundred and twenty-five thousand eight hundred and five (1,825,805) B1 shares;
- one million eight hundred and twenty-five thousand eight hundred and five (1,825,805) B2 shares;
- one million eight hundred and twenty-five thousand eight hundred and five (1,825,805) B3 shares;
- one million eight hundred and twenty-five thousand eight hundred and five (1,825,805) B4 shares; and
- one million eight hundred and twenty-five thousand eight hundred and five (1,825,805) B5 shares.

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of nine million five hundred and twenty-eight thousand two hundred and forty Euro (EUR 9,528,240) which shall be allocated to the share capital of the company.

c) Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P., prenamed, has subscribed to:

- one hundred and seventy-one thousand two hundred and twelve (171,212) A1 shares;
- one hundred and seventy-four thousand two hundred and ten (174,210) A2 shares;
- one hundred and seventy-four thousand two hundred and ten (174,210) A3 shares;
- one hundred and seventy-four thousand two hundred and ten (174,210) A4 shares;
- one hundred and seventy-four thousand two hundred and ten (174,210) A5 shares;
- three million nine hundred and seventy thousand three hundred and seventy (3,970,370) B1 shares;
- three million nine hundred and seventy thousand three hundred and seventy (3,970,370) B2 shares;
- three million nine hundred and seventy thousand three hundred and seventy (3,970,370) B3 shares;
- three million nine hundred and seventy thousand three hundred and seventy (3,970,370) B4 shares; and
- three million nine hundred and seventy thousand three hundred and seventy (3,970,370) B5 shares.

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of twenty million seven hundred and nineteen thousand nine hundred and two Euro (EUR 20,719,902) which shall be allocated to the share capital of the company.

d) Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P., prenamed, has subscribed to:

- one hundred and forty-two thousand six hundred and seventy-four (142,674) A1 shares;
- one hundred and forty-five thousand one hundred and seventy-one (145,171) A2 shares;
- one hundred and forty-five thousand one hundred and seventy-one (145,171) A3 shares;

- one hundred and forty-five thousand one hundred and seventy-one (145,171) A4 shares;
- one hundred and forty-five thousand one hundred and seventy-one (145,171) A5 shares;
- three million three hundred and eight thousand five hundred and forty-eight (3,308,548) B1 shares;
- three million three hundred and eight thousand five hundred and forty-eight (3,308,548) B2 shares;
- three million three hundred and eight thousand five hundred and forty-eight (3,308,548) B3 shares;
- three million three hundred and eight thousand five hundred and forty-eight (3,308,548) B4 shares; and
- three million three hundred and eight thousand five hundred and forty-eight (3,308,548) B5 shares

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of seventeen million two hundred and sixty-six thousand ninety-eight Euro (EUR 17,266,098) which shall be allocated to the share capital of the company.

e) Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P., prenamed, has subscribed to:

- one hundred and seventy-seven thousand sixty-four (177,064) A1 shares;
- one hundred and seventy-eight thousand one hundred and seventy-eight (178,178) A2 shares;
- one hundred and seventy-eight thousand one hundred and seventy-eight (178,178) A3 shares;
- one hundred and seventy-eight thousand one hundred and seventy-eight (178,178) A4 shares;
- one hundred and seventy-eight thousand one hundred and seventy-eight (178,178) A5 shares;
- four million sixty thousand seven hundred and ninety-nine (4,060,799) B1 shares;
- four million sixty thousand seven hundred and ninety-nine (4,060,799) B2 shares;
- four million sixty thousand seven hundred and ninety-nine (4,060,799) B3 shares;
- four million sixty thousand seven hundred and ninety-nine (4,060,799) B4 shares; and
- four million sixty thousand seven hundred and ninety-nine (4,060,799) B5 shares.

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of twenty-one million one hundred and ninety-three thousand seven hundred and seventy-one Euro (EUR 21,193,771) which shall be allocated to the share capital of the company.

f) Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P., prenamed, has subscribed to:

- one hundred and twenty-three thousand nine hundred and eighty-seven (123,987) A1 shares;
- one hundred and twenty-five thousand eight hundred and fifty-three (125,853) A2 shares;
- one hundred and twenty-five thousand eight hundred and fifty-three (125,853) A3 shares;
- one hundred and twenty-five thousand eight hundred and fifty-three (125,853) A4 shares;
- one hundred and twenty-five thousand eight hundred and fifty-three (125,853) A5 shares;
- two million eight hundred and sixty-eight thousand two hundred and seventy-five (2,868,275) B1 shares;
- two million eight hundred and sixty-eight thousand two hundred and seventy-five (2,868,275) B2 shares;
- two million eight hundred and sixty-eight thousand two hundred and seventy-five (2,868,275) B3 shares;
- two million eight hundred and sixty-eight thousand two hundred and seventy-five (2,868,275) B4 shares; and
- two million eight hundred and sixty-eight thousand two hundred and seventy-five (2,868,275) B5 shares.

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of fourteen million nine hundred and sixty-eight thousand seven hundred and seventy-four Euro (EUR 14,968,774) which shall be allocated to the share capital of the company.

g) Equistone IV Excess L.P., prenamed, has subscribed to:

- four thousand ninety-one (4,091) A1 shares;
- four thousand one hundred and fifty-one (4,151) A2 shares;
- four thousand one hundred and fifty-one (4,151) A3 shares;
- four thousand one hundred and fifty-one (4,151) A4 shares;
- four thousand one hundred and fifty-one (4,151) A5 shares;
- ninety-four thousand six hundred and one (94,601) B1 shares;
- ninety-four thousand six hundred and one (94,601) B2 shares;
- ninety-four thousand six hundred and one (94,601) B3 shares;
- ninety-four thousand six hundred and one (94,601) B4 shares; and
- ninety-four thousand six hundred and one (94,601) B5 shares

Such new shares are paid up by a contribution in cash for a total amount of four hundred and ninety-three thousand seven hundred Euro (EUR 493,700) which shall be allocated to the share capital of the company.

Evidence of the aforementioned payments has been given to the undersigned notary, who acknowledges this expressly.

#### *Fourth resolution*

The shareholders resolve to amend article 4 of the articles of association of the company so that it shall read as follows:

**" Art. 4. Object.**

4.1. The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

4.2. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company, or individual being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Persons"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Persons.

4.3. For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

4.4. The Company may in particular enter into the following transactions:

4.4.1. borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds, except by way of public offer, through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

4.4.2. enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Persons, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Persons, within the limits of any applicable law provision; and

4.4.3. use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

It being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.5. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above."

*Fifth resolution*

The shareholders resolve to subsequently restate the articles of association of the company, which shall henceforth have the following wording:

**"Title I. Form - Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Form.** There exists a private limited liability company (hereafter the "Company") which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Name.** The name of the Company is "Apollo HoldCo S.a r.l.".

**Art. 3. Registered office.**

3.1. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

3.2. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.3. The registered office may be transferred within the City of Luxembourg by decision of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers (as defined hereafter).

3.4. Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad by the decision of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.



#### **Art. 4. Object.**

4.1. The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

4.2. The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company, or individual being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Persons"). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Persons.

4.3. For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

4.4. The Company may in particular enter into the following transactions:

4.4.1. borrow money in any form or obtain any form of credit facility and raise funds, except by way of public offer, through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

4.4.2. enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Persons, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Persons, within the limits of any applicable law provision; and

4.4.3. use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

It being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

4.5. In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

**Art. 5. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

### **Title II. Capital - Transfer of shares**

#### **Art. 6. Capital.**

6.1. The corporate capital of the Company is fixed at one hundred and two million three hundred thousand Euro (EUR 102,300,000) divided into eight hundred and sixty thousand (860,000) A1 shares, eight hundred and sixty thousand (860,000) A2 shares, eight hundred and sixty thousand (860,000) A3 shares, eight hundred and sixty thousand (860,000) A4 shares, eight hundred and sixty thousand (860,000) A5 shares, nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B1 shares, nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B2 shares, nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B3 shares, nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B4 shares, and nineteen million six hundred thousand (19,600,000) B5 shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each.

The A1 shares together with the A2 shares, the A3 shares, the A4 shares and the A5 shares shall be hereinafter referred to as the "A Shares" and the owners of the A Shares are referred to hereinafter as "A Shareholders". The B1 shares together with the B2 shares, the B3 shares, the B4 shares and the B5 shares shall be hereinafter referred to as the "B Shares" and the owners of the B Shares are referred to hereinafter as the "B Shareholders". The A Shares together with the B Shares shall hereinafter be referred to as the "Shares" or "Share", as the case may be. The A Shareholders and the B Shareholders are together referred to as the "Shareholder(s)".

6.2. In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the general meeting of Shareholders. The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may repurchase from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve or other reserves.

6.3. All Shares will have equal rights, save as otherwise provided in the present Articles. Each Share is entitled to one (1) vote at any general meeting of Shareholders.

6.4 The corporate capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one (1) or more entire classes of shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such class(es). The B Shares shall be redeemed and cancelled before the A Shares as follows:

6.4.1 in the case of repurchases and cancellations of classes of the B Shares such cancellations and repurchases shall be made in the following order: the B5 Shares, followed by the B4 Shares, followed by the B3 Shares, followed by the B2 Shares and followed by the B1 Shares; and

6.4.2 in the case of repurchases and cancellations of classes of the A Shares such cancellations and repurchases shall be made in the following order: the A5 Shares, followed by the A4 Shares, followed by the A3 Shares, followed by the A2 Shares and followed by the A1 Shares.

6.5 In the event of a reduction of corporate capital through the repurchase and the cancellation of a class of Shares, such class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however of the Total Redemption Amount as approved by the general meeting of Shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined below) for each Share of the relevant class held by them and cancelled.

6.6 The "Cancellation Value Per Share" shall be calculated by dividing the Total Redemption Amount by the number of Shares in issue in the class of Shares to be repurchased and cancelled.

6.7 The Available Amount must (as defined below) be set out in the Interim Accounts (as defined below) and shall be assessed by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, in good faith and with the view to the Company's ability to continue as a going concern.

6.8 The Total Redemption Amount shall be an amount determined by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, in its reasonable discretion and within the best corporate interest of the Company and approved by the general meeting of Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Redemption Amount for each of the class of Shares shall be the Available Amount of the relevant class of Shares at the time of the cancellation of the relevant class of Shares unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Redemption Amount shall never be higher than such Available Amount.

6.9 For the purposes of these Articles, the following capitalised terms shall have the following meanings:

"Available Amount" means in relation to the Shares the total amount of net profits attributable to the class of Shares (as determined in accordance with article 16 of the Articles) of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to available amounts in accordance with law but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (for the avoidance of doubt, without any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount;

NP= net profits attributable to the class of Shares (as determined in accordance with article 16 of the Articles) of the Company (including carried forward profits);

P= any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve);

CR= the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the class of Shares to be cancelled to the extent this corresponds to available amounts in accordance with law;

L= losses (including carried forward losses);

LR= any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of Law or of the Articles.

"Interim Accounts" are management accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

"Interim Account Date" means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of Shares.

#### **Art. 7. Transfer of shares.**

7.1. In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2. In case there is more than one Shareholder, Shares are freely transferable among the Shareholders. Transfer of Shares inter vivos to non-Shareholders may only be made with the prior approval given in a general meeting of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

7.3. Subject to articles 7.1 and 7.2 above, transfers of Shares shall be made in accordance with the provisions of any shareholders agreement, which might be binding on the Company.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be enforceable vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law and article 1690 of the Civil Code.



### Title III. Management

**Art. 8. Management.** The Company is managed by one manager (the "Sole Manager") or several managers appointed by the general meeting of Shareholders. If several managers are appointed, they will constitute a board of managers (the "Board of Managers" each member individually, the "Manager"). The Sole Manager or the Managers need not to be Shareholder of the Company. The Sole Manager or the Managers may be revoked ad nutum by decision of the general meeting of Shareholders.

#### **Art. 9. Powers.**

9.1. In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to perform all acts necessary or useful for accomplishment of the corporate objects of the Company.

9.2. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

9.3. Any litigation involving the Company either as plaintiff or as defendant will be handled in the name of the Company by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers represented by the Manager delegated for this purpose.

9.4. The Company shall be bound in all circumstances by the sole signature of its Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the Board of Managers, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

#### **Art. 10. Delegations.**

10.1. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may sub-delegate its powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

10.2. The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

#### **Art. 11. Meeting of the board of managers.**

11.1. The Board of Managers shall meet as often as the Company's interest so requires or upon call of any Manager of the Company. In case all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

11.2. Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by telegram, facsimile, electronic mail or letter another Manager as his proxy.

11.3. Meetings of the Board of Managers shall be held in Luxembourg. The Board of Managers may only deliberate or act validly if at least a majority of its members is present either in person or by proxy. The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of the votes of the Managers present either in person or by proxy.

11.4. Written resolutions signed by all the members of the Board of Managers will be as valid and effectual as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, facsimile, electronic mail or similar communication.

11.5. Any member of the Board of Managers who participates in the proceedings of a meeting of the Board of Managers by means of a communication device (including a telephone and videoconference), which allows all the other members of the Board of Managers present at such meeting (whether in person or by proxy or by means of such type of communications device) to hear and to be heard by the other members at any time, shall be deemed to be present at such meeting and shall be counted when reckoning a quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such meeting. If a resolution is taken by way of conference call, the resolution shall be considered to have been taken in Luxembourg if the call is initiated from Luxembourg.

Members of the Board of Managers who participate in the proceeding of a meeting of the Board of Managers by means of such communication device shall ratify their votes so cast by signing one copy of the minutes of the meeting.

11.6. The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

11.7. In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager shall be documented in writing.

11.8. The general meeting of Shareholders, may adopt rules of procedure for the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

11.9. Notwithstanding any contrary provisions of these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers shall require the prior consent of the general meeting of Shareholders in accordance with any rules of procedure that the general meeting of Shareholders may have adopted pursuant to article 11.8 above from time to time.

#### **Art. 12. Interim dividends.**

12.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by the Law or by the Articles.

12.2 The interim dividends must be distributed in accordance with article 17 of the present Articles.

### **Title IV. Advisory board**

#### **Art. 13. Advisory board.**

13.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may avail of the advice of an advisory board of the Company in carrying out its management functions (hereinafter the "Advisory Board").

13.2 The Advisory Board shall be created, and members thereof appointed and revoked by the sole Shareholder, or the Shareholders of the Company as the case maybe.

13.3 The Advisory Board shall be composed of a number of members, either natural persons or legal entities, ranging from one (1) to three (3). The sole Shareholder, or the Shareholders of the Company as the case may be, will appoint all of the members of the Advisory Board by simple majority vote.

13.4 The Advisory Board shall be called upon by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, as required, to advise upon any matters requiring the approval of the general meeting of Shareholders including any matters set forth in the rules of procedures which may have been adopted pursuant to article 11.8 of the Articles.

13.5 The members of the Advisory Board will establish rules of procedure and shall appoint a chairman of the Advisory Board. Such decisions do not need to be approved by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers or by the Shareholder(s) of the Company.

13.6 The Advisory Board will meet at the request of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company on a regular basis (between (3) three and six (6) times per year) and as required by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company from time to time to carry out its duties. The Advisory Board will meet, as applicable, with the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company and with the management of the direct or indirect subsidiaries.

13.7 Should any of the members of the Advisory Board cease in his/her office, for any reason whatsoever, this member shall be replaced by a member designated in compliance with this article.

13.8 The members of the Advisory Board shall perform all duties as indicated herein and shall be entitled to receive remuneration for their activity from the Company, as resolved upon by the Shareholders(s) of the Company.

13.9 Any advice provided by the Advisory Board to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, be it either in oral or written format, be it at the request of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, or not, will not be binding on the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company, which will remain free to follow this advice at its own discretion.

### **Title V. General meeting of shareholders**

#### **Art. 14. Powers - Holding of general meetings.**

14.1. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

14.2. In case of a single Shareholder owning all the Shares, it shall exercise all the powers conferred to the general meeting of Shareholders under section XII of the Law and its decisions shall be in writing and shall be recorded in minutes.

14.3. In case there is more than one Shareholder, decisions of the Shareholders shall be taken in a general meeting or by written consultation at the instigation of the management. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.4. Shareholders meetings may be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by a Manager.

14.5. If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14.6. General meetings of Shareholders shall be held in Luxembourg. Any Shareholder may, by a written proxy, authorize any other person, who need not be a Shareholder, to represent him at a general meeting of Shareholders and to vote in his name and stead.

#### **Art. 15. Majorities.**

15.1. The resolutions shall be validly taken insofar as Shareholders representing more than half of the capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2. Resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the Company's capital, subject to the provisions of the Law.

15.3. However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement. For the avoidance of doubt, the unanimous consent of all the Shareholders is not required in the event of a share capital increase by issuance of new shares.

## **Title VI. Financial year - Profits - Reserves**

### **Art. 16. Financial year.**

16.1. The financial year of the Company starts on the 1<sup>st</sup> of July and ends on the 30<sup>th</sup> of June of each year.

16.2. Each year on the 30th of June an inventory of the assets and the liabilities of the Company as well as a balance sheet and a profit and loss account shall be drawn up by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

### **Art. 17. Profits - Reserves.**

17.1. The revenues of the Company, deduction made of the general expenses and the charges, the depreciations, the provisions and taxes constitute the net profit.

17.2. From the net profit five per cent (5%) shall be deducted and allocated to the legal reserve; this deduction ceases to be mandatory as soon as the reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched. The balance is at the disposal of the general meeting of Shareholders.

17.3 Subject to the payment by the Company of any unpaid and accrued interest on any shareholders loans as the Company may have been entered into from time to time, any dividend distribution as decided by the Shareholders shall be allocated and paid in accordance with the following order:

17.3.1 the B Shareholders shall be entitled to a cumulative preferential dividend in the amount of eight per cent (8%) per annum of the nominal value of such B Shares, in proportion to their holding of B Shares (the "B Preferred Dividend");

17.3.2 the A Shareholders shall be entitled to a dividend in the amount of zero point twenty-five per cent (0.25%) per annum of the nominal value of the A Shares, in proportion to their holding of A Shares; and

17.3.3 the remainder shall be allocated to the A Shareholders in the reversal order of the classes of A Shares (i.e. first the A5 shares, then if no further A5 shares are in existence, the A4 shares and so on).

## **Title VII. Dissolution - Liquidation**

### **Art. 18. Dissolution - Liquidation.**

18.1. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

18.2. The dissolution and liquidation of the Company can only be decided if approved by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three quarters (3/4) of the capital of the Company.

18.3. In case of dissolution of the Company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be Shareholders, designated by the general meeting of Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

18.4. The surplus after payment of all charges, debts, expenses which are a result of liquidation, shall be distributed in the following order:

18.4.1 the B Shareholders shall be entitled to an amount equal to any accrued and unpaid B Preferred Dividend, if any, in proportion to their holding of B Shares;

18.4.2 the B Shareholders shall be entitled to the reimbursement of the nominal value of the B Shares;

18.4.3 the A Shareholders shall be entitled to the reimbursement of the nominal value of the A Shares; and

18.4.4 the remainder if any, shall be distributed between the A Shareholders pro rata to the A Shares held by each A Shareholder.

## **Title VIII. Applicable law**

**Art. 19. Applicable law.** All matters not mentioned in the Articles, shall be determined in accordance with the Law."

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at EUR 7,200.-.

### *Declaration*

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary, by its name, surname, civil status and residence, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Follows the French translation:**

L'AN DEUX MILLE DOUZE, LE VINGT-NEUF NOVEMBRE.

Par devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume Uni ayant son siège social à Londres et son lieu principal d'établissement à Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Frédéric LEMOINE, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume Uni ayant son siège social à Londres et son lieu principal d'établissement à Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Eamonn McDONALD, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume Uni ayant son siège social à Londres et son lieu principal d'établissement à Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Frédéric LEMOINE, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume Uni ayant son siège social à Londres et son lieu principal d'établissement à Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Eamonn McDONALD, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume Uni ayant son siège social à Londres et son lieu principal d'établissement à Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Frédéric LEMOINE, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume Uni ayant son siège social à Londres et son lieu principal d'établissement à Condor House, St. Paul's Churchyard, London EC4M 8AL, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Eamonn McDONALD, juriste avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Equistone IV Excess L.P., une société en commandite (limited partnership) constituée en vertu des lois du Royaume-Uni ayant son siège social à Edinburgh et son lieu principal d'établissement à 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh, EH3 9WJ, Royaume-Uni, agissant par son gérant Equistone Partners Europe Limited ayant son siège social à Condor

House, St Paul's Churchyard, Londres, EC4M 8AL, Royaume-Uni et immatriculée au Royaume-Uni auprès du Companies House sous le numéro 01125740

représentée par Frédéric LEMOINE, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 29 novembre 2012,

Lesquelles procurations seront signées 'ne varietur' par le mandataire des comparantes et le notaire soussigné, et resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Ont déclaré et prié le notaire d'acter:

1) Que "Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P.", "Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P." et "Equistone IV Excess LP" sont les associés de Apollo HoldCo S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 172.233 constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire le 16 octobre 2012, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association numéro 2698 du 6 novembre 2012.

2) Que le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) réparti en douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de un euro (1 EUR) chacune.

3) Après ces déclarations, les associés prénommés représentant l'intégralité du capital social ont décidé de tenir une assemblée générale extraordinaire et de prendre les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Les associés décident de créer dix (10) nouvelles catégories de parts sociales de la société, qui seront désignés les parts sociales A1, les parts sociales A2, les parts sociales A3, les parts sociales A4, les parts sociales A5, les parts sociales B1, les parts sociales B2, les parts sociales B3, les parts sociales B4 et les parts sociales B5, d'une valeur nominale de un euro (1 EUR).

Les associés décident que les droits financiers attachés aux nouvelles catégories de parts sociales et les conditions de leur rachat et annulation seront également déterminées dans les statuts de la société tels que modifiés par les résolutions suivantes.

#### *Deuxième résolution*

Les associés décident de convertir les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1 EUR) en douze mille cent (12.500) parts sociales A1 d'une valeur nominale de un euro (1 EUR).

#### *Troisième résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cent deux millions deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (102.287.500 EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) à cent deux millions trois cent mille euros (102.300.000 EUR) par la création et l'émission de:

- huit cent quarante sept mille cinq cents (847.500) parts sociales A1;
- huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A2;
- huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A3;
- huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A4;
- huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A5;
- dix neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B1;
- dix neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B2;
- dix neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B3;
- dix neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B4; et
- dix neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B5

d'une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune, s'élevant à cent deux millions deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (102.287.500) nouvelles parts sociales au total.

#### *Souscription et Paiement*

Les cent deux millions deux cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (102.287.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de un euro (1 EUR) chacune ont été souscrites comme suit:

a) Equistone Partners Europe Fund IV "A" L.P., prénommée, a souscrit à:

- cent quarante-neuf mille sept cent cinq (149.705) parts sociales A1;
- cent cinquante-deux mille trois cent vingt-cinq (152.325) parts sociales A2;
- cent cinquante-deux mille trois cent vingt-cinq (152.325) parts sociales A3;
- cent cinquante-deux mille trois cent vingt-cinq (152.325) parts sociales A4;
- cent cinquante-deux mille trois cent vingt-cinq (152.325) parts sociales A5;

- trois millions quatre cent soixante et onze mille six cent deux (3.471.602) parts sociales B1;
- trois millions quatre cent soixante et onze mille six cent deux (3.471.602) parts sociales B2;
- trois millions quatre cent soixante et onze mille six cent deux (3.471.602) parts sociales B3;
- trois millions quatre cent soixante et onze mille six cent deux (3.471.602) parts sociales B4; et
- trois millions quatre cent soixante et onze mille six cent deux (3.471.602) parts sociales B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de dix-huit millions cent dix-sept mille quinze euros (18.117.015 EUR) alloué au capital social de la société.

b) Equistone Partners Europe Fund IV "B" L.P., prénommée, a souscrit à:

- soixante-dix-huit mille sept cent soixante-sept (78.767) parts sociales A1;
- quatre-vingt mille cent douze (80.112) parts sociales A2;
- quatre-vingt mille cent douze (80.112) parts sociales A3;
- quatre-vingt mille cent douze (80.112) parts sociales A4;
- quatre-vingt mille cent douze (80.112) parts sociales A5;
- un million huit cent vingt-cinq mille huit cent cinq (1.825.805) parts sociales B1;
- un million huit cent vingt-cinq mille huit cent cinq (1.825.805) parts sociales B2;
- un million huit cent vingt-cinq mille huit cent cinq (1.825.805) parts sociales B3;
- un million huit cent vingt-cinq mille huit cent cinq (1.825.805) parts sociales B4; et
- un million huit cent vingt-cinq mille huit cent cinq (1.825.805) parts sociales B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de neuf millions cinq cent vingt-huit mille deux cent quarante euros (9.528.240 EUR) alloué au capital social de la société.

c) Equistone Partners Europe Fund IV "C" L.P., prénommée, a souscrit à:

- cent soixante-et-onze mille deux cent douze (171.212) parts sociales A1;
- cent soixante-quatorze mille deux cent dix (174.210) parts sociales A2;
- cent soixante-quatorze mille deux cent dix (174.210) parts sociales A3;
- cent soixante-quatorze mille deux cent dix (174.210) parts sociales A4;
- cent soixante-quatorze mille deux cent dix (174.210) parts sociales A5;
- trois millions neuf cent soixante-dix mille trois cent soixante-dix (3.970.370) parts sociales B1;
- trois millions neuf cent soixante-dix mille trois cent soixante-dix (3.970.370) parts sociales B2;
- trois millions neuf cent soixante-dix mille trois cent soixante-dix (3.970.370) parts sociales B3;
- trois millions neuf cent soixante-dix mille trois cent soixante-dix (3.970.370) parts sociales B4; et
- trois millions neuf cent soixante-dix mille trois cent soixante-dix (3.970.370) parts sociales B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de vingt millions sept cent dix-neuf mille neuf cent deux euros (20.719.902 EUR) alloué au capital social de la société.

d) Equistone Partners Europe Fund IV "D" L.P., prénommée, a souscrit à:

- cent quarante-deux mille six cent soixante-quatorze (142.674) parts sociales A1;
- cent quarante-cinq mille cent soixante et onze (145.171) parts sociales A2;
- cent quarante-cinq mille cent soixante et onze (145.171) parts sociales A3;
- cent quarante-cinq mille cent soixante et onze (145.171) parts sociales A4;
- cent quarante-cinq mille cent soixante et onze (145.171) parts sociales A5;
- trois millions trois cent huit mille cinq cent quarante-huit (3.308.548) parts sociales B1;
- trois millions trois cent huit mille cinq cent quarante-huit (3.308.548) parts sociales B2;
- trois millions trois cent huit mille cinq cent quarante-huit (3.308.548) parts sociales B3;
- trois millions trois cent huit mille cinq cent quarante-huit (3.308.548) parts sociales B4; et
- trois millions trois cent huit mille cinq cent quarante-huit (3.308.548) parts sociales B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de dix-sept millions deux cent soixante-six mille quatre-vingt-dix-huit euros (17.266.098 EUR) alloué au capital social de la société.

e) Equistone Partners Europe Fund IV "E" L.P., prénommée, a souscrit à:

- cent soixante-dix-sept mille soixante-quatre (177.064) parts sociales A1;
- cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit (178.178) parts sociales A2;
- cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit (178.178) parts sociales A3;
- cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit (178.178) parts sociales A4;
- cent soixante-dix-huit mille cent soixante-dix-huit (178.178) parts sociales A5;
- quatre millions soixante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (4.060.799) parts sociales de catégorie B1;



- quatre millions soixante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (4.060.799) parts sociales de catégorie B2;
- quatre millions soixante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (4.060.799) parts sociales de catégorie B3;
- quatre millions soixante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (4.060.799) parts sociales de catégorie B4; et
- quatre millions soixante mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (4.060.799) parts sociales de catégorie B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de vingt et un millions cent quatre-vingt-treize mille sept cent soixante et onze euros (21.193.771 EUR) alloué au capital social de la société.

f) Equistone Partners Europe Fund IV "F" L.P., prénommée, a souscrit à:

- cent vingt-trois mille neuf cent quatre-vingt-sept (123.987) parts sociales A1;
- cent vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois (125.853) parts sociales A2;
- cent vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois (125.853) parts sociales A3;
- cent vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois (125.853) parts sociales A4;
- cent vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois (125.853) parts sociales A5;
- deux millions huit cent soixante-huit mille deux cent soixante-quinze (2.868.275) parts sociales B1;
- deux millions huit cent soixante-huit mille deux cent soixante-quinze (2.868.275) parts sociales B2;
- deux millions huit cent soixante-huit mille deux cent soixante-quinze (2.868.275) parts sociales B3;
- deux millions huit cent soixante-huit mille deux cent soixante-quinze (2.868.275) parts sociales B4; et
- deux millions huit cent soixante-huit mille deux cent soixante-quinze (2.868.275) parts sociales B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de quatorze millions neuf cent soixante-huit mille sept cent soixante-quatorze (14.968.774 EUR) alloué au capital social de la société.

g) Equistone IV Excess L.P., prénommée, a souscrit à:

- quatre mille quatre-vingt-onze (4.091 ) parts sociales A1;
- quatre mille cent cinquante et un (4.151) parts sociales A2;
- quatre mille cent cinquante et un (4.151) parts sociales A3;
- quatre mille cent cinquante et un (4.151) parts sociales A4;
- quatre mille cent cinquante et un (4.151) parts sociales A5;
- quatre-vingt-quatorze mille six cent un (94.601) parts sociales B1;
- quatre-vingt-quatorze mille six cent un (94.601) parts sociales B2;
- quatre-vingt-quatorze mille six cent un (94.601) parts sociales B3;
- quatre-vingt-quatorze mille six cent un (94.601) parts sociales B4; et
- quatre-vingt-quatorze mille six cent un (94.601) parts sociales B5.

Ces nouvelles parts sociales sont libérées par un apport en numéraire pour un montant total de quatre cent quatre-vingt-treize mille sept cent euros (493.700 EUR) alloué au capital social de la société.

La preuve des paiements susmentionnés a été donnée au notaire soussigné, qui les reconnaît expressément.

#### *Quatrième résolution*

Les associés décident de modifier l'article 4 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

#### **« Art. 4. Objet.**

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de souscription ou d'acquisition de toutes participations et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

4.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, ou personnes physiques qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Personnes Apparentées"). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Personnes Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

4.3. Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un actionnaire de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

4.4. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

4.4.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de crédit et lever des fonds, sauf par voie d'offre publique, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dettes, convertibles ou non, ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

4.4.2. accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par toutes ou l'une de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Personnes Apparentées, ou de tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Personnes Apparentées, dans les limites de toute disposition légale applicable; et

4.4.3. utiliser tous instruments et techniques nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à la protection contre tous risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

4.5. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social dans les secteurs prédécrits.»

#### *Cinquième résolution*

Les associés décident de refondre subséquemment les statuts de la société qui auront dorénavant la teneur suivante:

### **«Titre I<sup>er</sup>. Forme - Nom - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée (ci-après la "Société"), qui sera régie par les lois relatives à une telle entité, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts").

**Art. 2. Dénomination.** La dénomination de la Société est "Apollo HoldCo S.à r.l.".

#### **Art. 3. Siège social.**

3.1. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

3.2. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire de ses Associés (tels que définis ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.3. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance (tels que définis ci-après).

3.4. Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social de la Société pourra être transféré provisoirement à l'étranger par décision du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance jusqu'à ce que la situation soit normalisée; ces mesures provisoires n'ont toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

#### **Art. 4. Objet.**

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de souscription ou d'acquisition de toutes participations et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

4.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, ou personnes physiques qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Personnes Apparentées"). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Personnes Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

4.3. Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un actionnaire de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

4.4. La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

4.4.1. conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de crédit et lever des fonds, sauf par voie d'offre publique, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dettes, convertibles ou non, ou par l'utilisation d'instruments financiers dérivés ou autres;

4.4.2. accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par toutes ou l'une de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Personnes Apparentées, ou de tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Personnes Apparentées, dans les limites de toute disposition légale applicable; et

4.4.3. utiliser tous instruments et techniques nécessaires à la gestion efficace de ses investissements et à la protection contre tous risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

Il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

4.5. Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de son objet social dans les secteurs prédécrits.

**Art. 5. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

## **Titre II. Capital - Transferts de parts sociales**

### **Art. 6. Capital social.**

6.1. Le capital social de la Société est fixé à cent deux millions trois cent mille euros (102.300.000 EUR) représenté par huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A1, huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A2, huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A3, huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A4, huit cent soixante mille (860.000) parts sociales A5, dix-neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B1, dix-neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B2, dix-neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B3, dix-neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B4, et dix-neuf millions six cent mille (19.600.000) parts sociales B5, ayant une valeur nominale de un euro (1 EUR), chacune.

Les parts sociales A1 avec les parts sociales A2, les parts sociales A3, les parts sociales A4 et les parts sociales A5 seront ci-après désignées comme les "Parts Sociales A" et les détenteurs de ces Parts Sociales A seront ci-après désignés comme les "Associés A". Les parts sociales B1 avec les parts sociales B2, les parts sociales B3, les parts sociales B4 et les parts sociales B5 seront ci-après désignées comme les "Parts Sociales B" et les détenteurs de ces Parts Sociales B seront ci-après désignés comme les "Associés B". Les Parts Sociales A avec les Parts Sociales B seront ci-après désignées comme les "Parts Sociales" ou la "Part Sociale" selon le cas. Les Associés A et les Associés B seront ci-après désignés comme les "Associés".

6.2. En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission est à la libre disposition de l'assemblée générale des Associés. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts Sociales que la Société peut racheter à son/ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale ou à d'autres réserves.

6.3. Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux, sauf dispositions contraires des présents Statuts. Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote à toute assemblée générale des Associés.

6.4. Le capital social de la Société peut être réduit par voie d'annulation des Parts Sociales, y compris par l'annulation d'une (1) ou plusieurs catégories de Parts Sociales via le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises dans cette ou ces catégorie(s). Les Parts Sociales B seront rachetées et annulées avant les Parts Sociales A comme suit:

6.4.1 En cas de rachats et d'annulations de Parts Sociales B, ces annulations et rachats se feront dans l'ordre suivant: les Parts Sociales B5, suivies des Parts Sociales B4, des Parts Sociales B3, des Parts Sociales B2 puis des Parts Sociales B1; et

6.4.1 En cas de rachats et d'annulations des Parts Sociales A, ces annulations et rachats se feront dans l'ordre suivant: les Parts Sociales A5, suivies des Parts Sociales A4, des Parts Sociales A3, des Parts Sociales A2 puis des Parts Sociales A1.

6.5. En cas de réduction du capital social de la Société par rachat et annulation d'une catégorie de Parts Sociales, les détenteurs de cette catégorie de Parts Sociales ont droit, proportionnellement à leur détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total de Rachat telle qu'approuvée par l'assemblée générale des Associés) et les détenteurs de Parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée ou annulée, recevront de la Société un montant égal à la Valeur de l'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-après) pour chacune des Parts Sociales de la catégorie détenue par ces derniers et annulées.

6.6. La "Valeur de l'Annulation par Part Sociale" sera calculée en divisant le Montant Total de Rachat par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales à racheter et à annuler.

6.7. Le Montant Disponible (telle que défini ci-après) devra figurer dans les Comptes Intérimaires (telle que définis ci-après) et fera l'objet d'une évaluation par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, de bonne foi et dans le but de permettre à la Société de poursuivre ses activités.

6.8. Le Montant Total de Rachat sera déterminé objectivement par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, à sa seule discrétion et dans le meilleur intérêt social de la Société et approuvé par l'assemblée générale des Associés sur la base des Comptes Intérimaires pertinents. Le Montant Total de Rachat pour chaque catégorie de Parts Sociales sera le Montant Disponible de la catégorie de Parts Sociales concernée au moment de l'annulation de la catégorie de Parts Sociales concernée à moins que l'assemblée générale des Associés ne décide autrement selon les modalités de vote prévues pour les modifications des Statuts pourvu cependant que le Montant Total de Rachat ne soit jamais plus élevé que le Montant Disponible.

6.9 En ce qui concerne les Statuts, les termes en majuscules auront les significations suivantes:

"Montant Disponible" signifie concernant les Parts Sociales, le montant total des bénéfices nets de la Société imputables à la catégorie de Parts Sociales (déterminés selon l'article 16 des Statuts) de la Société (y compris les bénéfices reportés), dans la mesure où les Associés auraient dû recevoir une distribution de dividendes, augmentée de (i) toute réserve librement distribuable (incluant, pour éviter tout doute, la réserve de prime d'émission) et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de réserve légale relatives aux catégories de Parts Sociales devant être annulées dans la mesure où ceci correspond aux montants disponibles conformément à la loi mais réduite par (i) toutes pertes (y compris les pertes reportées) et (ii) toutes sommes affectées à une (aux) réserve(s) conformément aux exigences de la Loi et des Statuts, chaque fois qu'elles figurent dans les Comptes Intérimaires concernés (pour éviter tout doute, sans double comptage) de telle sorte que:

$$MD = (BN+B+RC) - (P+RL)$$

Sachant que:

MD = Montant Disponible;

BN = bénéfices nets attribuables à la catégorie de Parts Sociales (telle que déterminée conformément à l'article 16 des Statuts) de la Société (y compris les bénéfices reportés);

B = toute réserve librement distribuable (y compris, pour éviter tout doute, la réserve de prime d'émission);

RC = le montant de la réduction de capital et de la réduction de la réserve légale relative à la catégorie de Parts Sociales devant être annulées dans la mesure où ils correspondent aux montants disponibles conformément à la loi;

P = pertes (y compris les pertes reportées);

RL = toutes sommes devant être allouées à une (aux) réserve(s) conformément aux exigences de la Loi et des Statuts.

"Comptes Intérimaires" désignent les comptes de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée.

"Date des Comptes Intérimaires" désigne la date précédant au plus tôt de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la catégorie de Parts Sociales concernée.

### **Art. 7. Transfert de parts sociales.**

7.1. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissible.

7.2. Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissible à un autre Associé. Toute transfert de Parts Sociales entre vifs à des non Associés ne pourra se faire qu'avec l'accord préalable, donné dans une assemblée générale des Associés représentant au moins trois quart (3/4) du capital.

7.3. Suivant les articles 7.1 et 7.2 ci-dessus, les transferts de Parts Sociales se feront conformément aux dispositions de tout pacte d'actionnaires, qui pourrait lier la Société.

7.4. Toute cession de Parts Sociales doit être constaté par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi et l'article 1690 du Code Civil.

## **Title III. Gérance**

**Art. 8. Gérance.** La Société est gérée par un gérant (le "Gérant Unique") ou par plusieurs gérants nommés par l'assemblée générale des Associés. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance", chacun étant alors désigné comme "Gérant"). Le Gérant Unique ou les Gérants ne sont pas nécessairement Associés de la Société. Le Gérant Unique ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment par une décision de l'assemblée générale des Associés.

### **Art. 9. Pouvoirs.**

9.1. Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer tous actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société.

9.2. Les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des Associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

9.3. Tout litige dans laquelle la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance représenté par le Gérant délégué à cet effet.

9.4. La Société est valablement engagée, en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

#### **Art. 10. Délégations.**

10.1. Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

10.2. Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

#### **Art. 11. Réunion du conseil de gérance.**

11.1. Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant de la Société aussi souvent que l'intérêt de la Société le requière. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

11.2. Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, par télégramme, par fax, par courriel ou par lettre.

11.3. Les réunions du Conseil de Gérance se tiendront à Luxembourg. Le Conseil de Gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins de ses membres est présent en personne ou par mandataire. Les résolutions du Conseil de Gérance seront valablement adoptées par la majorité des votes des Gérants présents en personne ou par mandataire.

11.4. Résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil de Gérance auront le même effet et la même validité que des décisions prises lors d'une réunion valablement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent être apposées sur un seul ou plusieurs documents séparés transmis par lettre, fax, courriel ou moyen similaire de communication.

11.5. Tout membre du Conseil de Gérance qui participe à une réunion du Conseil de Gérance par un moyen de communication (en ce compris par téléphone et par visioconférence), qui permet à tous les autres membres du Conseil de Gérance présents à telle réunion (soit en personne, par mandataire ou par un tel moyen de communication) d'entendre et d'être entendus par les autres membres à tout moment, sera réputé présent à telle réunion et sera pris en compte pour le calcul du quorum et sera autorisé à voter sur les matières traitées à telle réunion. Lorsque la décision est prise par voie d'une conférence téléphonique, la décision sera considérée comme ayant été prise à Luxembourg si l'appel est initié à partir de Luxembourg.

Les membres du Conseil de Gérance qui participent à une réunion du Conseil de Gérance via un tel moyen de communication ratifieront leurs votes exprimés de cette façon en signant une copie du procès verbal de cette réunion.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

11.7. En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

11.8. L'assemblée générale des Associés, pourra adopter un règlement intérieur pour le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance.

11.9. Nonobstant toutes dispositions contraires de ces Statuts, le Gérant Unique et en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance demandera le consentement préalable de l'assemblée générale des Associés conformément au règlement intérieur que l'assemblée générale des Associés peut avoir adopté de temps à autre selon l'article 11.8 ci-dessus.

#### **Art. 12. Dividendes intérimaires.**

12.1. Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'exercice social précédent, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la Loi ou des Statuts.

12.2. Les dividendes intérimaires seront distribués conformément à l'article 17 des présents Statuts.

### **Titre IV. Comité consultatif**

#### **Art. 13. Comité consultatif.**

13.1. Le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société, pourra recourir aux conseils d'un comité consultatif dans l'exercice de ses fonctions de gérant (ci-après, le "Comité Consultatif").

13.2. Le Comité Consultatif sera créé, et ses membres seront désignés et révoqués par l'associé unique ou les Associés de la société, le cas échéant.

13.3. Le Comité Consultatif sera composé d'un (1) à trois (3) membres, personnes physiques ou morales. L'associé unique ou le cas échéant les Associés de la Société nommeront tous les membres du Comité Consultatif par un vote à majorité simple.

13.4. Le Comité Consultatif sera convoqué par l'associé unique ou le cas échéant, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, pour conseiller sur toutes les matières exigeant l'approbation de l'assemblée générale des Associés, y compris toutes matières figurant dans le règlement intérieur qui peut avoir été adoptées selon l'article 11.8 des Statuts.

13.5. Les membres du Comité consultatif établiront un règlement intérieur et nommeront un président du Comité Consultatif. Une telle décision ne nécessite pas l'approbation préalable du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance ou de l' (des) Associé(s) de la Société.

13.6. Le Comité Consultatif se réunira régulièrement à la demande du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance de la Société entre trois (3) et six (6) fois par an ainsi qu'à la demande du Gérant Unique ou le cas échéant en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société de temps à autre, pour effectuer ses obligations. Le Comité Consultatif se réunira, le cas échéant, avec le gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société et avec la gérance des filiales directes ou indirectes.

13.7. Si un des membres du Comité Consultatif cesse ses fonctions pour une raison quelconque, ce membre sera remplacé par un membre désigné conformément à cet article.

13.8. Les membres du Comité Consultatif exécuteront leurs obligations telle qu'indiquée dans les présentes et auront droit de recevoir une rémunération de la part de la Société pour leurs activités, telle que décidée par l' (les) Associé(s) de la Société.

13.9. Tout conseil, oral ou écrit, donné par le Comité Consultatif au Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance, à la demande ou pas du Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance, n'obligera ni le Gérant Unique ni en cas de pluralités de gérants, le Conseil de Gérance de la Société, qui reste libre de suivre ce conseil à sa seule discrétion.

## **Titre V. Assemblée générale des associés**

### **Art. 14. Pouvoirs - Tenue d'assemblées générales.**

14.1. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

14.2. En cas d'un Associé unique détenant toutes les Parts Sociales, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés par la section XII de la Loi et ses décisions sont établies par écrit et enregistrées dans des procès-verbaux.

14.3. S'il y a plus d'un Associé, les décisions des Associés seront prises en assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Dans ce cas, chaque Associé recevra le libellé exact du texte des résolutions ou décisions à adopter et donnera son vote par écrit.

14.4. Des assemblées générales pourront être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

14.5. Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14.6. Les assemblées générales des Associés se tiendront à Luxembourg. Tout Associé peu par procuration écrite, autoriser toute autre personne, qui n'a pas besoin d'être un Associé, à le représenter à une assemblée générale des Associés et à voter en son nom et à sa place.

### **Art. 15. Majorités.**

15.1. Les décisions ne sont valablement prises que pour autant que des Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.2. Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3. Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale. Pour éviter tout doute, le consentement unanime de tous les Associés ne sera pas requis en cas d'augmentation du capital social par émission de nouvelles parts sociales.

## **Titre VI. Exercice social - Profits - Réserves**

### **Art. 16. Exercice social.**

16.1. L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.



16.2. Chaque année, au trente et un décembre, le bilan et le compte de profit et perte de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

#### **Art. 17. Profits - Réserves.**

17.1. Les profits de la Société, après déduction des frais généraux des charges, des amortissements, des provisions et des taxes, constituent le bénéfice net.

17.2. Sur le bénéfice net, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à la réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société mais devra être repris jusqu'à entière reconstitution de la réserve, si à tout moment et pour quelle que raison que ce soit elle a été entamée. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des Associés.

17.3. Sous réserve du paiement par la Société de tout intérêt impayé et échus sur tous prêts d'Associés que la Société a pu conclure de temps à autre, toute distribution de dividendes telle que décidée par les Associés sera attribuée et payée dans l'ordre suivant:

17.3.1. Les Associés B auront droit à un dividende préférentiel cumulatif d'un montant de huit pour cent (8%) par an de la valeur nominale de ces Parts Sociales B, proportionnellement à leur détention de Parts Sociales B (le "Dividende Préférentiel B");

17.3.2. Les Associés A auront droit à un dividende d'un montant de zéro virgule vingt-cinq pour cent (0.25%) par an de la valeur nominale des Parts Sociales A proportionnellement à leur détention de Parts Sociales A; et

17.3.3. La somme restante sera allouée aux Associés A dans un ordre inverse des catégories de Parts Sociales A (i.e., d'abord les parts sociales A5, puis s'il n'y a plus de parts sociales A5 en existence, les parts sociales A4 et ainsi de suite).

### **Title VII. Dissolution - Liquidation**

#### **Art. 18. Dissolution - Liquidation.**

18.1. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

18.2. La dissolution et la liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité (en nombre) des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

18.3. En cas de dissolution de la Société, la dissolution et la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par l'assemblée générale des Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunération.

18.4. Le surplus après paiement des charges, dettes, dépenses qui résultent de la liquidation sera distribué dans l'ordre suivant:

18.4.1. Les Associés B auront droit à une somme égale au Dividende Préférentiel B impayé ou échu, le cas échéant, proportionnellement à leur détention de Parts Sociales B;

18.4.2. Les Associés B auront droit au remboursement de la valeur nominale de leurs Parts Sociales B;

18.4.3. Les Associés A auront droit au remboursement de la valeur nominale de leurs Parts Sociales A; et

18.4.4. Le montant restant s'il y en a, sera alloués aux Associés A au prorata des Parts Sociales A détenues par chaque Associé A.

### **Titre VIII. Loi applicable**

**Art. 19. Loi applicable.** Tous les points non réglés par les Statuts seront déterminés conformément à la Loi.»

#### *Dépenses*

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de quelques forme que ce soit incombant à la société et facturés en raison du présent acte sont évalués à EUR 7.200,-.

#### *Déclaration*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentaire, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une version française. A la requête de la même partie comparante, en cas de divergence entre le texte français et anglais, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, qui sont connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état civil et demeure, les personnes comparant avec le notaire ont signé le présent acte.

Signé: F. LEMOINE, E. MCDONALD, C. DELVAUX.

Enregistré à Redange/Attert, le 03 décembre 2012. Relation: RED/2012/1623. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): T. KIRSCH.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 10 décembre 2012.

M<sup>e</sup> Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2012160803/1084.

(120212512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Allianz Real Estate II SICAV-FIS, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 14, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 165.368.

In the year two thousand and twelve,  
on the twenty-sixth day of November.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "Allianz Real Estate II SICAV-FIS" (the "Company"), an investment company with variable capital - specialised investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) in the form of a public limited liability company (société anonyme), having its registered office at 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 165.368, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed by the undersigned notary dated 9 December 2011 and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C") on 30 December 2011 under number 3215 on page 154.274.

The Meeting is opened at 4.20 p.m. and is presided over by Mr Tobias Lochen, Rechtsanwalt, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg who appoints as secretary Mr Christian Lennig, Rechtsanwalt, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mr Kirill Schitomirski, together constituting the bureau of the Meeting.

The Chairman declares and the Meeting agrees:

A) that the agenda of the Meeting is the following:

1. Decision to dissolve the Company and to put the Company into liquidation;
2. Decision to appoint as liquidator of the Company its current director, Dr. Felix Benedikt, professionally residing at 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
3. Decision to determine the liquidator's powers and compensations; and
4. Any other business.

B) that all shareholders declare having been informed of the agenda of the Meeting and to waive any and all convening formalities;

C) that an attendance list showing the names of the shareholders of the Company present or represented and their proxies and the number of their shares and signed by the members of the bureau of the Meeting shall remain attached, together with the proxies of the represented shareholders, to the present minutes;

D) that, as appears from the said attendance list, all the outstanding shares of the Company are represented at the Meeting.

After this having been set forth by the Chairman and approved by the members of the bureau, the Meeting then proceeds to the agenda.

After duly considering each item of the agenda, the Meeting resolves the following:

*First resolution*

The Meeting decides to dissolve the Company and to put the Company into liquidation as of the date of the present deed.

*Second resolution*

The Meeting to decides to appoint as liquidator of the Company its current director, Dr. Felix Benedikt, professionally residing at 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Third resolution*

The Meeting decides that the liquidator shall receive the powers and compensations as determined hereafter:

The liquidator has the broadest powers as provided for by the law of 13 February 2007 on specialised investment funds as amended, as well as by articles 144 to 148 bis of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "1915 Law").

The liquidator may accomplish all the acts provided for by article 145 of the 1915 Law without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The liquidator is relieved from the obligation to prepare an inventory and may refer to the accounts of the Company.

The liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The liquidator shall be liable, both towards third parties and to the Company, for the execution of the mandate given to him hereby. The liquidator's signature binds validly and without limitation the Company in the process of liquidation.

The liquidator may distribute the Company's assets to the Company's shareholders in cash or in kind in his discretion.

The liquidator will not receive a separate fee for the performance of his duties as liquidator of the Company.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed at 4.30 p.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worked in English, followed by a German version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the German texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Follows the German translation of the preceding text:**

Im Jahr zweitausendzweölf,

am sechszwanzigsten Tag im November.

Vor dem unterzeichnenden Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz in Sassenheim, Großherzogtum Luxemburg,

wurde eine außerordentliche Generalversammlung (die "Versammlung") der Aktionäre der "Allianz Real Estate II SICAV-FIS" (die "Gesellschaft") abgehalten, einer Investmentgesellschaft mit variablem Kapital - Spezialisierter Investmentfonds (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé) in der Form einer Aktiengesellschaft (société anonyme) mit Sitz in 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, eingetragen beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 165.368, gegründet nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburgs durch Urkunde des unterzeichneten Notars vom 9. Dezember 2011, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das "Mémorial C") am 30. Dezember 2011 unter der Nummer 3215 auf Seite 154.274.

Die Versammlung wurde um 16.20 Uhr eröffnet und steht unter dem Vorsitz von Herrn Tobias Lochen, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, welcher Herrn Christian Lennig, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zum Protokollführer bestimmt.

Die Versammlung wählt Herrn Kirill Schitomirski, Rechtsanwalt, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zum Stimmzähler.

Der Vorsitzende erklärt und die Versammlung stimmt zu:

A) dass die Tagesordnung der Versammlung die folgenden Punkte umfasst:

1. Beschluss zur Abwicklung der Gesellschaft und die Gesellschaft in Liquidation zu setzen;
2. Beschluss zur Ernennung des gegenwärtigen Direktors der Gesellschaft, Dr. Felix Benedikt, mit beruflicher Anschrift in 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zu ihrem Liquidator;
3. Beschluss zur Bestimmung der Befugnisse des Liquidators und seiner Vergütung; und
4. Sonstiges.

B) dass alle Aktionäre erklären, von der Tagesordnung Kenntnis zu haben und auf jegliche Ladungsformalitäten verzichten;

C) dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, ihre Vertreter und die Anzahl der von ihnen gehaltenen Aktien in der Anwesenheitsliste aufgelistet sind, die von den Mitgliedern des Büros sowie vom Notar unterzeichnet wurde. Diese Anwesenheitsliste bleibt dieser Urkunde zusammen mit den Vollmachten der vertretenen Aktionäre beigelegt;

D) dass aus dieser Anwesenheitsliste hervorgeht, dass alle ausgegebenen Aktien der Gesellschaft auf der Versammlung vertreten sind.

Nachdem dies von dem Vorsitzenden erklärt und von den Mitgliedern des Verwaltungsrats angenommen wurde, widmet sich die Versammlung ihrer Tagesordnung.

Nach sorgfältiger Beratung jedes Tagesordnungspunktes fasst die Versammlung die folgenden Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Versammlung beschließt, die Gesellschaft abzuwickeln und in Liquidation zu setzen.

### Zweiter Beschluss

Die Versammlung beschließt, ihren gegenwärtigen Direktor, Dr. Felix Benedikt, mit beruflicher Anschrift in 14, boulevard F.D. Roosevelt, L-2450 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg, zu ihrem Liquidator zu ernennen.

### Dritter Beschluss

Die Versammlung beschließt, die Befugnisse des Liquidators und seine Vergütung wie folgt festzulegen:

Der Liquidator verfügt über alle Befugnisse, die in dem Gesetz von 13. Februar 2007 über spezialisierte Investmentfonds in seiner aktuellen Fassung sowie in den Artikeln 144 bis 148bis des Luxemburger Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften in seiner aktuellen Fassung (das "Gesetz von 1915") vorgesehen sind.

Der Liquidator darf alle Handlungen vornehmen, die in Artikel 145 des Gesetzes vorgesehen sind, ohne die vorherige Genehmigung der Generalversammlung der Aktionäre der Gesellschaft einholen zu müssen.

Der Liquidator ist von der Verpflichtung befreit, ein Bestandsverzeichnis anzufertigen, und darf auf die Buchhaltungsunterlagen der Gesellschaft vertrauen.

Der Liquidator darf unter seiner Verantwortung an einen oder mehrere Bevollmächtigte für besondere oder bestimmte Aufgaben einen von ihm festgelegten Teil seiner Befugnisse für einen von ihm festgelegten Zeitraum übertragen.

Der Liquidator haftet sowohl gegenüber Dritten als auch gegenüber der Gesellschaft für die Ausführung seines ihm hiermit übertragenen Mandates. Die Unterschrift des Liquidators bindet die Gesellschaft im Liquidationsprozess wirksam und ohne Einschränkung.

Der Liquidator darf das Vermögen der Gesellschaft nach seinem Ermessen in Bar- oder Sachleistungen an die Aktionäre ausschütten.

Der Liquidator erhält für die Erbringung seiner Dienste als Liquidator der Gesellschaft keine gesonderte Gebühr.

Da die Tagesordnung erschöpft ist und niemand das Wort ergreift wurde die Versammlung um 16.30 Uhr geschlossen.

Der unterzeichnende Notar, welcher Englisch versteht und spricht, erklärt hiermit, dass die vorliegende Urkunde auf Verlangen der erschienenen Personen in Englischer Sprache gehalten ist, gefolgt von einer deutschen Übersetzung, ebenfalls auf Verlangen derselben erschienenen Personen, und dass im Falle von Widersprüchen zwischen dem englischen und dem deutschen Text die englische Fassung Vorrang genießen soll.

Wovon die vorliegende notarielle Urkunde an dem eingangs erwähnten Tag in Luxemburg aufgesetzt wurde.

Nachdem dieses Dokument den erschienenen Personen, welche dem Notar nach ihrem Namen, Vornamen, Personenstand und Wohnsitz bekannt sind, vorgelesen wurde, wurde es von den besagten erschienenen Personen gemeinsam mit dem Notar unterzeichnet.

Gezeichnet: T. LOCHEN, C. LENNIG, K. SCHITOMIRSKI, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 28. November 2012. Relation: EAC/2012/15792. Erhalten zwölf Euro (12.-EUR).

Der Einnehmer (gezeichnet): SANTIONI.

Référence de publication: 2012158041/137.

(120208902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

### **Vallis Construction Sector Consolidation Holding, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.501,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 171.767.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Référence de publication: 2012158584/11.

(120208795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

### **REInvest German Properties I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 1, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 115.344.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Alex WEBER

Notaire

Référence de publication: 2012158479/11.

(120209255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

---

**Solax S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 156.248.

---

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2012.

G.T. Fiduciaires S.A.

Luxembourg

Référence de publication: 2012161299/12.

(120212755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Paris Nursing 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.971.300,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.990.

---

Veuillez noter que, suite à la décision de l'Associé unique, intervenue en date du 3 Décembre 2012,

- Frank Hans Stefan Aumann démissionne du poste de gérant de catégorie A;

- Markus Lehner, né le 05 Octobre 1976 à Ludwigshafen am Rhein, Allemagne, de nationalité allemande et résidant professionnellement au 14, Bundesplatz, 6300 Zug, Suisse est nommé au poste de gérant de catégorie A.

Par conséquent, à partir du 3 Décembre 2012, le conseil de gérance de la Société est constitué de la manière suivante:

- Mark Fenchelle, gérant de catégorie A;

- Markus Lehner, gérant de catégorie A;

- Jean-Jacques Josset, gérant de catégorie B;

- Gérald Welvaert, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Jacques Josset

Manager B

Référence de publication: 2012158435/20.

(120209464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

---

**IGLS Invest S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2BIS, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 65.743.

---

*Extrait des résolutions prises par la réunion du Conseil d'Administration du 26 novembre 2012*

Madame Andrea GNÄGI, directrice d'hôtel, née le 18 juillet 1969 à Zurich demeurant Archenweg 4, A-6114 KOLSASS est cooptée au poste d'administrateur. Madame Andrea GNÄGI terminera le mandat de Madame Eliane IRTUM, démissionnaire. La démission de Madame Eliane IRTUM, de même que la cooptation de Madame Andrea GNÄGI seront soumises à la prochaine Assemblée Générale.

Pour extrait sincère et conforme

IGLS INVEST S.A. SPF

Signature

Référence de publication: 2012161410/15.

(120213177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

---

**Algeco/Scotsman Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 867.725.416,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 132.029.

Suite à un changement d'adresse de Monsieur Azuwuiké Henry NDUKWU et de Monsieur Gerald HOLTHAUS, Gérants de classe A de la Société, il y a lieu de modifier les données de ceux-ci comme suit: Monsieur Azuwuiké Henry NDUKWU et Monsieur Gerald HOLTHAUS résident dorénavant au 901, South Bond Street, MD 21231 Baltimore, États-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Jan Willem OVERHEUL

Gérant de classe B

Référence de publication: 2012161424/16.

(120213340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Algeco/Scotsman Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 219.149.245,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 132.028.

Suite à un changement d'adresse de Monsieur Azuwuiké Henry NDUKWU, Gérant de classe A de la Société, et de Monsieur Gerard Edward HOLTHAUS, Gérant Investisseur de classe A de la Société, il y a lieu de modifier les données de ceux-ci comme suit: Monsieur Azuwuiké Henry NDUKWU et Monsieur Gerard Edward HOLTHAUS résident dorénavant au 901, South Bond Street, MD 21231 Baltimore, États-Unis d'Amérique.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Jan Willem OVERHEUL

Gérant de classe B

Référence de publication: 2012161425/15.

(120213351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Marathon Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.  
R.C.S. Luxembourg B 173.175.

**STATUTS**

L'an deux mille douze le vingt-sept septembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

**A COMPARU:**

Callahan Investments S.à r.l., ayant son siège social à 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, ici dûment représentée par Monsieur Frédéric NICOLAS, lui-même ici représenté par Madame Monika KANCZUGA, employée privée, avec adresse professionnelle au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, en vertu d'une procuration lui délivrée à Luxembourg le 20 septembre 2012.

Laquelle procuration, après signature «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "la Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "la Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

**Art. 2.** La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.



La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La Société aura la dénomination «Marathon Participation S.à r.l.».

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de un euro (1.- EUR) chacune.

**Art. 7.** Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi. (vote3/4)

**Art. 11.** La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

**Art. 12.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants qui disposent des pouvoirs les plus étendus afin d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la société, à l'exception de ceux qui sont réservés par la loi à l'assemblée générale. Le(s) gérant(s) représentent la Société à l'égard des tiers et tout litige dans lequel la Société apparaît comme demandeur ou comme défendeur, sera géré au nom de la Société par le(s) gérants.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des associés pour une durée illimitée. Ils sont révocables par l'assemblée des associés pour motif légitime statuant selon les dispositions de l'article 14 premier paragraphe ci-dessous.

Des pouvoirs spéciaux et limités pourront être délégués pour des affaires déterminées à un ou plusieurs agents, associés ou non.

**Art. 13.** Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

**Art. 14.** L'associé unique exerce tous pouvoirs attribués à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première réunion ou consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts (à l'exception du changement de nationalité de la Société qui requiert l'unanimité) de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre.

**Art. 16.** Chaque année, au 31 décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, les gérants, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 17.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

**Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 19.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

#### *Souscription et libération*

Les parts sociales ont été souscrites Callahan Investments S.à r.l., prénommée, qui est l'associée unique de la Société.

Toutes les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que le somme de douze mille cinq cents euros (12.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice sociale commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2012.

#### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions prévues par l'article 183 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales se trouvent remplies.

#### *Frais*

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la société ou qui est mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille deux cents euros (1.200.- EUR).

#### *Décisions de l'associée unique*

1. La société est administrée par son gérant Monsieur Frédéric NICOLAS, directeur de société, avec adresse professionnelle au 10, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg.

2. La durée du mandat est illimitée et la Société est valablement engagée par la signature de son gérant.

3. L'adresse du siège social est fixée à L-2763 Luxembourg, 10, rue Sainte Zithe.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Kanczuga et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 28 septembre 2012. LAC/2012/45296. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signée): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2012.

Référence de publication: 2012158368/116.

(120208890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

#### **Odyssée Jet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 40, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 118.740.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161896/10.

(120213162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Nordic Sauna Montage S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 42, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 108.621.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2012.

Référence de publication: 2012161890/10.

(120213365) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Nomade Distribution SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-3511 Dudelange, 55, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 145.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161889/10.

(120213431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Newcom Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 171, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 56.113.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/12/2012.

Référence de publication: 2012161888/10.

(120213366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Nedamo Consolidated S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 48.051.

---

**EXTRAIT**

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 4 décembre 2012 que SER.COM S. à r.l. domiciliée au 19 Boulevard Grande-duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg (Rcsl B 117942) a été nommée commissaire en charge du contrôle des comptes de la société en remplacement de Global Trust Advisors S.A, démissionnaire.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2017.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161884/14.

(120213078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**New Star Global Property Management (Luxembourg Two) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 114.059.

Les comptes annuels au 30.06.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161887/10.

(120213566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Ogone, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.  
R.C.S. Luxembourg B 153.421.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012161897/10.

(120213476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Nabeul International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 77.210.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

*Signature*

Référence de publication: 2012161882/12.

(120213403) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Parkwood (Hamburg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R.C.S. Luxembourg B 125.030.

A noter le changement de domicile de l'associé Parkwood Europe LLC, 52 Brook'S Mews, W1K 4EE London, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012161908/12.

(120213813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Opus Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 72-80, avenue de la Libération.  
R.C.S. Luxembourg B 156.385.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

Référence de publication: 2012161901/10.

(120213990) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Penning Express, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 104.432.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg-Ville, le 11/12/2012.

*Signature.*

Référence de publication: 2012161930/10.

(120213243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**PEN S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4485 Soleuvre, 34, rue de Sanem.

R.C.S. Luxembourg B 135.583.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161929/10.

(120213265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Peafield Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 5.475.000,00.**

R.C.S. Luxembourg B 135.976.

La Convention de Domiciliation conclue entre la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle PEAFIELD HOLDINGS S.à r.l., précédemment avec Siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, et la Société Anonyme Société Européenne de Banque, Société Anonyme, ayant son Siège social 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg numéro B 13.859, a été résiliée avec effet au 23 novembre 2012

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2012161927/15.

(120213876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Parlesse Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.367.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale de l'associé unique tenue extraordinairement en date du 3 septembre 2012*

1. Mme Virginie DOHOGNE et M. Philippe TOUSSAINT ont démissionné de leur mandat de gérant de catégorie B.
2. Mme Valérie PECHON, administrateur de sociétés, née le 10 novembre 1975, à Caracas (Venezuela), demeurant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), a été nommée comme gérante de catégorie B pour une période illimitée.
3. Mme Mounira MEZIADI, administrateur de sociétés, née le 12 novembre 1979, à Thionville (France), demeurant professionnellement au 65, boulevard de Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), a été nommée comme gérante de catégorie B pour une période illimitée.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PARLESSE INVESTMENTS S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012161924/19.

(120213827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Palace Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 140.274.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance en date du 29 novembre 2012*

Le Conseil de Gérance décide de transférer le siège social de la Société du 35 avenue Monterey L-2163 Luxembourg au 41 avenue de la Liberté Luxembourg L-1931 en date du 1<sup>er</sup> décembre 2012.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2012161922/13.

(120213153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Pina Coiffure S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4939 Bascharage, 10, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 91.746.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012161931/10.

(120213228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Polish Capital Investments IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 121.019.

*Extrait des minutes de l'assemblée générale des associés en date du 06 décembre 2012*

Suite à l'assemblée générale des associées tenue en date du 6 décembre 2012 et à la démission de Luxembourg Corporation Company SA en tant que gérant, la société est valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

TCG Gestion S.A.

Signatures

Mandataire

Référence de publication: 2012161932/16.

(120213424) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Renascor Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.363.

**RECTIFICATIF**

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L120154645.

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Renascor Holding S.A.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012161941/15.

(120213828) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Rainbow Strategies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 82.416.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 21 janvier 2010.

Signature.

Référence de publication: 2012161948/10.

(120213691) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Rep International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.

R.C.S. Luxembourg B 115.333.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 30 octobre 2012 que le siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 26-28 Rives de Clausen L-2165 Luxembourg.

En outre, il est à noter que Madame Valérie WESQUY, actuel gérant de classe B de la société est désormais domiciliée 19, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1331 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012161955/14.

(120213187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Real Connect s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5413 Canach, 8, Am Bongert.

R.C.S. Luxembourg B 114.026.

—  
Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 11/12/2012.

Référence de publication: 2012161950/10.

(120213363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**MS Digital Download S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 147.899.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale des associés du 30 octobre 2012:*

*«Première résolution*

Les associés décident de nommer Monsieur Christoph DALLMANN, né le 29 mars 1972 à Wiesbaden (Allemagne), demeurant à L-1371 Luxembourg, 3 Val Ste Croix, aux fonctions de gérant. La nomination est à durée indéterminée et prend effet au 1.11.2012.

*Seconde résolution*

Avec la nomination de Monsieur Christoph DALLMANN aux fonctions de gérant les associés révoquent Monsieur Jean-Noël BRAESCH, né le 12 octobre 1971 à Bischwiller (France) de ses fonctions de gérant. La révocation prend également effet au 1.11.2012.

*Troisième résolution*

Les associés prennent acte que l'un de leur associés, la Convergenta Werbeagentur GmbH, a changé sa dénomination en Media-Saturn Internationale Beteiligungen GmbH»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012161877/20.

(120214003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Romanissima S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 130.002.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 décembre 2012 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été renommés:

*a) administrateurs*

- Monsieur Claude GEIBEN, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve

- Monsieur Lou HUBY, directeur honoraire de la C.E. e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont

- Madame Gabriele SCHNEIDER, directrice de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

*b) commissaire aux comptes*

- Monsieur Michel SCHAEFFER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire qui se tiendra en l'an 2017.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Référence de publication: 2012161960/25.

(120213788) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Oxford Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 109.929.

—  
*Extrait des résolutions prises à Luxembourg lors de la tenue du conseil d'administration de la société en date du 27 juillet 2012*

Le conseil d'administration décide de nommer Monsieur Aidan FOLEY, né le 8 décembre 1976 à Waterford (Irlande), demeurant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, en qualité de président permanent du conseil d'administration de la Société et décide en outre que sa fonction de président est liée à la durée de son mandat d'administrateur de la Société,

*Extrait des résolutions prises à Luxembourg lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle des actionnaires de la société tenue extraordinairement en date du 26 novembre 2012*

1. L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants jusqu'à la tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en relation avec l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

- Monsieur Aidan FOLEY, demeurant professionnellement au 37, rue d'Anvers, L-1130 Luxembourg, administrateur et président du conseil d'administration;

- Madame Alison SMYTH, demeurant au 45, Donnybrook Manor, Donnybrook, IRL - Dublin 4, administrateur,

- Madame Charlotte MOLLOY, demeurant au 9, Pavillon Gate, Glenamuck Road, Carrickmines, IRL - Dublin 18, administrateur,

- Madame Ita Patricia SMYTH, demeurant au 8, Clyde Road, Ballsbridge, IRL - Dublin 4, administrateur.

2. L'assemblée générale décide également de reconduire H.R.T. Révision S.A., société anonyme établie et ayant son siège social au 163, rue du Kiem, L-8030 Strassen, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 51238, dans ses fonctions de commissaire aux comptes de la Société jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société en relation avec l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012161904/29.

(120213741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

---

**Parkwood (Koblenz) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 130.976.

A noter:

- changement de domicile de l'associé Parkwood Europe LLC, 52 Brook'S Mews, W1K4EE London, Royaume-Uni,
- changement de domicile du gérant Derek Lucie-Smith, 5<sup>th</sup> Floor, 17 Grosvenor Gardens, SW1W OBD London, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012161910/14.

(120213812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Parkwood (Leverkussen) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 125.028.

A noter le changement de domicile de l'associé Parkwood Europe LLC, 52 Brook'S Mews, W1K4EE London, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012161911/12.

(120213810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Parkwood (Plettenburg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 125.029.

A noter le changement de domicile de l'associé Parkwood Europe LLC, 52 Brook'S Mews, W1K4EE London, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 novembre 2012.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012161912/12.

(120213811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Pet-4-Pet Recycling Holding, Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 32.000,00.**

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 164.877.

Il résulte des résolutions des associés de la Société en date du 10 décembre 2012 que Monsieur Adolf Krakoczki a démissionné de sa position d'administrateur de catégorie A de la Société avec effet immédiat.

Par conséquent, le conseil d'administration est maintenant composé comme suit:

- Peter Waldner comme administrateur de catégorie A de la Société;
- Marjorie Allo comme administrateur de catégorie B de la Société; et
- Ghislaine Dubois comme administrateur de catégorie B de la Société.

Le 11 décembre 2012.

Pour extrait conforme

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012161916/16.

(120213143) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Qatar Holding Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 142.468.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2012161939/12.

(120213418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**Qosimo Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.345.187,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 130.315.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161937/11.

(120213308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**KellyConsult S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5943 Itzig, 4, rue Jean-Pierre Lanter.

R.C.S. Luxembourg B 71.096.

Le bilan au 30 juin 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2012162591/10.

(120215205) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**HRT Luderitz Luxembourg Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 22.731,00.**

Siège social: L-1857 Luxembourg, 5, rue du Kiem.

R.C.S. Luxembourg B 173.229.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de rachat de parts sociales daté du 15 novembre 2012, avec effet au 14 novembre 2012, que la Société a racheté 6,216 parts sociales détenues par HRT Luxembourg Holding S.à r.l. dans le capital social de la Société.

Par suit du contrat susmentionné, les associés actuels de la Société sont les suivants:

| Nom des associés                     | Nombre de<br>parts sociales<br>détenues |
|--------------------------------------|-----------------------------------------|
| HRT Luxembourg Holding S.à r.l. .... | 16.515 parts sociales                   |
| la Société . . . . .                 | 6.216 parts sociales                    |
| TOTAL . . . . .                      | 22.731 parts sociales                   |

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

Un mandataire

Référence de publication: 2012162539/21.

(120214355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**Kep Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1267 Luxembourg, 4, rue Robert Bruch.

R.C.S. Luxembourg B 159.207.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2012162592/10.

(120214300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**K.T. Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 3, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 51.771.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162590/10.

(120214420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**JYL Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens, Zone Industrielle Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 77.482.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162589/9.

(120214593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**Leeward Ventures Partners, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 4, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 140.373.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162613/9.

(120214648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**JEM Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 34, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 159.381.

Le bilan au 31/12/2011,

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été publiés au Mémorial C N° 2899 déposés sous la référence L 120189638 le 5 novembre 2012.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 décembre 2012.

JEM LUX S.A.

Société Anonyme

Référence de publication: 2012162583/16.

(120214147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**Levelange Lotissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rolach.

R.C.S. Luxembourg B 133.320.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Mandataire*

Référence de publication: 2012162616/10.

(120215209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**Les Jardins de Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 134.374.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Les Jardins de Luxembourg S.A.*

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

*Signatures*

Référence de publication: 2012162614/12.

(120214191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**L'Hirondelle Royale S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1729 Luxembourg, 1, rue Mathias Hertert.

R.C.S. Luxembourg B 135.458.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162611/9.

(120214429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**INFOSEC Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 20.791.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 septembre 2012*

1. L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de:

- Monsieur Gilles JACQUET, employé privé, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg,
- Lux Business Management Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent est Monsieur Gérard VAN HUNEN, avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg

- Lux Konzern Sàrl, ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg, dont le représentant permanent est Peter VAN OPSTAL avec adresse professionnelle 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Ces mandats prendront fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2013.

L'assemblée renouvelle également le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg. Ce mandat se terminera lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2013.

Luxembourg, le 28 septembre 2012.

*Pour extrait conforme*

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012162568/23.

(120214482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.



**La Financière de Luxembourg S.A., S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 28.401.

Les comptes annuels au 30 juin 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012162631/13.

(120215092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

**Luxembourg Coatings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 173.385.

**STATUTES**

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of November,

Before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch sur Alzette Luxembourg.

There appeared:

Flash Lux Co S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company, incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B.171 370, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, here represented by

here represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employee at notary Kessler with professional address at 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, by virtue of one (1) proxy given on November 30, 2012.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with it with the registration authorities.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to incorporate a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") with the following articles of incorporation:

**Title I. - Form - Corporate object - Duration - Name - Registered office**

**Art. 1. Form.** There is hereby formed between the subscriber and all those who may become members in the future, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereafter the "Articles").

**Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

The Company may also act as manager or director of one or several companies in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The Company may borrow money in any form and proceed to the issuance of bonds, notes, promissory notes, certificates or any other financial or debt instruments or debt securities which may be convertible or not.

The Company may grant loans or advance money by any means to other companies or undertakings belonging to the same group of companies as the Company and render any assistance by way in particular of the granting of guarantees, collaterals, pledges, securities or otherwise and subordinate its claims in favor of third parties for the obligations of any such companies or undertakings.

The Company may also enter into, execute and deliver and perform any swaps, futures, forwards, derivatives, options, repurchase, stock lending and similar transactions. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to investments for the purpose of their efficient management, including, but not limited to, techniques and instruments designed to protect it against credit, currency exchange, interest rate risks and any such other risks generally.

In addition, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation or transaction which it may deem necessary or useful in the accomplishment and development of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited period of time.

**Art. 4. Name.** The Company will have the name "Luxembourg Coatings S.à r.l.".

**Art. 5. Registered office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg City (Grand Duchy of Luxembourg).

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality where the Company has its registered office by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

If political, economical or social developments that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, as determined by the management of the Company, have occurred or are imminent, the registered office may be temporally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

## Title II - Share capital, Shares and Transfer of shares

**Art. 6. Share capital.** The share capital is set at twelve thousand five hundred Euros (€12,500.-) represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares with a nominal value of one Euro (€1.-) each.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 18 of the Articles.

**Art. 7. Share premium account.** The Company may set up a share premium account into which any premium paid on any share is transferred. The share premium account is at the free disposal of the board of managers.

**Art. 8. Shareholders' right.** Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

**Art. 9. Shares indivisibility.** Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

**Art. 10. Transfer of shares.** In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In case of two shareholders, the Company's shares are freely transferable between such two shareholders.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders in a general meeting, at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

## Title III - Management

**Art. 11. Board of managers.** The Company is managed by one (hereinafter the "Sole Manager") or more managers. If several managers are appointed, they constitute a board of managers (hereinafter, the "Board of Managers"). The manager(s) need not be shareholders. The manager(s) may be dismissed at any time, with or without cause, by a resolution of the general meeting of shareholders.

**Art. 12. Powers of the board of managers.** In dealing with third parties, the Sole Manager or the Board of Managers shall have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's purpose, provided that the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by the law or these Articles to the general meeting of shareholders shall fall within the competence of the Sole Manager or the Board of Managers.

**Art. 13. Representation of the company.** Towards third parties, the Company shall be bound by (i) the single signature of the Sole Manager, and in case of plurality of managers by (ii) the joint signature of any two Managers or (iii) the single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the Sole Manager or, as the case may be, the Board of Managers, but only within the limits of such power.

**Art. 14. Delegation of power.** The Sole Manager or the Board of Managers shall have the rights to give special proxies for determined matters to one or more proxy holders, selected from its members or not, either shareholders or not.

The Sole Manager or the Board of Managers may delegate the day-to-day management of the Company to one or several manager(s) or agent(s) and shall determine the manager's or agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

**Art. 15. Meeting of the board of managers.** In case of plurality of managers, the Board of Managers may elect a chairman among its members. If the chairman is unable to be present, his office will be taken by election among the managers present at the meeting. The Board of Managers may also elect a secretary who need not be a manager or a shareholder of the Company.

The meetings of the Board of Managers are convened by the chairman or by any manager.

Written or verbal notice of any meeting of the Board of Managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting.

No such convening notice is required if all the members of the Board of Managers are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax, email, telegram or telex of each manager.

Separate notice shall not be required for individually meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing, by letter, telefax, email, telegram or telex another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage. Votes may also be cast in writing by letter, telefax, email, telegram or telex.

The Board of Managers may only validly deliberate and take decisions if a majority of its members are present or represented and any decision taken by the Board of Managers shall require a simple majority.

One or more managers may participate and vote in any meeting of the Board of Managers by conference call or video conference or by other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 16. Minutes of the meetings.** The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by any two managers or by the chairman and the secretary. Extracts of the minutes can also be delivered to third parties dealing with the Company and certified either by any two managers or by the chairman and the secretary or anyone to whom such power has been delegated by the Board of Managers. These minutes and extracts and all factual declarations contained therein shall be conclusive evidence towards the Company and any interested person that the resolutions have been duly taken at a meeting of the board of managers validly held.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the Board of Managers. The resolutions may be signed by the managers in a single or in several separate documents sent by letter, telefax, email, telegram or telex at the registered office of the Company. The date of the written resolutions will be the date of the last signature of a manager on a copy of the present written resolutions.

**Art. 17. Liability of the managers.** The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the members of the Board of Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him in the name of the Company.

#### Title IV - Shareholders' meetings

**Art. 18. Shareholders' meetings.** The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

Shareholders' meetings may always be convened by any two (2) managers, failing which by shareholder(s) representing more than half of the share capital of the Company.

If all the shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice. A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a shareholder. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholder(s) owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by (i) a majority of shareholders (ii) owning at least three quarters of the Company's share capital, in accordance with the provisions of the Law. Change of nationality of the Company requires unanimity.

## **Title V - Accounting year and Annual accounts**

**Art. 19. Accounting year.** The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

**Art. 20. Annual accounts.** At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Sole Manager or the Board of Managers, as the case may be, prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 21. Allocation of profits and Interim dividends.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Notwithstanding the foregoing, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers may in particular decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager(s) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve as established by the Law or the Articles.

Payments of distributions shall be made to the shareholders at their addresses in the register of shareholders. Distributions may be paid in such currency and at such time and place that the Sole Manager or the Board of Managers shall determine from time to time.

Interim dividends may be distributed in compliance with the terms and conditions provided for by the Law.

## **Title VI - Liquidation and Dissolution**

**Art. 22. Liquidation.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

**Art. 23. Dissolution.** The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the sole shareholder or of any of the shareholders.

## **Title VII - Applicable law**

**Art. 24. Applicable law.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

### *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty first of December two thousand thirteen.

### *Subscription - Payment*

The articles of association having thus been established, Flash Lux Co S.a r.l., prenamed, declared to subscribe for twelve thousand five hundred (12,500) shares and have them fully paid up in the amount of twelve thousand five hundred Euros (€12,500.-) by contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred (€12,500.-), so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (€12,500.-) is at the free disposal of the Company.

### *Resolutions of the sole shareholder*

1) The sole shareholder resolves to appoint the following persons as managers of the Company:

- Mrs Erica Herberg, Principal, born on June 8, 1974, in the State of North Carolina, United States of America, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, born on July 6, 1957, in New York, United States of America, with professional address at Lansdowne House, 57, Berkeley Square, London W1J 6ER, United Kingdom;

- Mr David B. Pearson, Managing Director, born on December 13, 1968, in Washington DC, United States of America, with professional address at 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505, United States of America;

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of the Cayman Islands, registered with Register of Companies of the Cayman Islands, under number WK-204438 and having its registered office at Walker SPV Ltd., Walker House, 87 Mary Street, George Town KY1-9002, Grand Cayman, Cayman Islands.

The duration of their mandate is unlimited.

2) The sole shareholder resolves to fix the registered office of the Company at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

### Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

### Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

### Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le trentième jour du mois de novembre.

Par-devant Nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

#### A COMPARU:

Flash Lux Co S.à r.l. une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 171 370 et ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

ici représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée à l'Etude du notaire Kessler, ayant son adresse professionnelle au 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch/Alzette, en vertu d'une (1) procuration donnée le 30 novembre 2012.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

### Titre I<sup>er</sup> - Forme, Objet social, Durée, Nom, Siège social

**Art. 1<sup>er</sup>. Forme.** Il est formé par les présentes par le souscripteur et tous ceux qui deviendront associés dans le futur, une société à responsabilité limitée (ci-après la Société), qui est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présents statuts (ci-après les Statuts).

**Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société peut également agir en qualité de gérant ou d'administrateur d'une ou de plusieurs sociétés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter de l'argent sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, de titres, de reconnaissance de dettes, de certificats ou de tout autre instrument financier ou de dette convertibles ou non.

La Société peut accorder des prêts ou des avances par tous moyens à d'autres sociétés ou autres entreprises appartenant au même groupe de société que le société et accorder tout concours par voie notamment d'octroi de garanties, de sûretés, de nantissements, de gages ou autres ou subordonner ses droits au profit de tiers pour les obligations desdites sociétés ou entreprises.

La Société peut également contracter, exécuter ou accomplir toutes opérations de swaps, opérations à terme (futures), opérations sur produits dérivés, marchés à prime (options), opérations de rachat, de prêt de titres ainsi que toutes autres opérations similaires. La Société peut, de manière générale, utiliser toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue de leur gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, de change, de taux d'intérêt et généralement de tout autre risque.

En outre, la Société peut accomplir toute opération financière, juridique, commerciale et technique et, en général, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et faire toute opération ou transaction qu'elle jugera utile ou nécessaire à l'accomplissement ou au développement de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Nom.** La Société a comme dénomination «Luxembourg Coatings S.à r.l.».

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg Ville (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré en toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution du ou des associés prise aux conditions requises pour la modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune dans laquelle son siège social est situé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger, telles que définies par la gérance de la Société, sont intervenus ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise. Pareilles mesures provisoires de transfert du siège social seront prises et notifiées à toute partie intéressée par la gérance de la Société.

## **Titre II - Capital social, Parts sociales et Transfert de parts sociales**

**Art. 6. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (€12.500,-) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (€1,-) chacune.

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'actionnaire unique ou par décision de l'Assemblée des actionnaires, conformément à l'article 18 des statuts.

**Art. 7. Compte de prime d'émission.** La Société peut mettre en place un compte de prime d'émission sur lequel toute prime payée sur toute part sociale est transférée. Le compte de prime d'émission est à la libre disposition du conseil de gérance.

**Art. 8. Droits des actionnaires.** Chaque part sociale donne droit pour son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

**Art. 9. Indivision des parts sociales.** Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

**Art. 10. Transfert de parts sociales.** Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre ces deux associés.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux sont transmissibles sous réserve du respect des dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des autres associés à la majorité des trois quarts du capital social. Ce consentement n'est cependant pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

## **Titre III - Gérance**

**Art. 11. Conseil de gérance.** La Société est gérée par un (ci-après, le «Gérant Unique») ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance (ci-après, le «Conseil de Gérance»). Le(s) gérant(s) ne doit (vent) pas obligatoirement être associé(s). Le(s) gérant(s) peut(vent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par une décision de l'assemblée générale des associés.

**Art. 12. Pouvoirs du conseil de gérance.** Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social de la Société, sous réserve qu'aient été respectés les termes du présent article.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts relèvent de la compétence du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

**Art. 13. Représentation de la société.** Envers les tiers, la Société est valablement engagée par (i) la signature du gérant unique, et dans le cas de pluralité des gérants, par (ii) la signature conjointe de deux Gérants ou (iii) par la signature unique de toute personne à laquelle un tel pouvoir aurait été conféré par le Gérant Unique ou, le cas échéant, le Conseil de Gérance, mais seulement un pouvoir limité.

**Art. 14. Délégation de pouvoir.** Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance a le droit de déléguer certains pouvoirs déterminés à un ou plusieurs mandataires, gérants ou non, associés ou non.

Le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs gérant(s) ou mandataire(s) et déterminer les responsabilités et rémunérations, le cas échéant, des gérants ou mandataires, la durée de la période de représentation et toute autre condition pertinente de ce mandat.



**Art. 15. Réunion du conseil de gérance.** En cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra élire un président parmi ses membres. Si le président ne peut être présent, un remplaçant est élu parmi les gérants présents à la réunion. Le conseil de gérance pourra également élire un secrétaire, qui n'a besoin d'être ni gérant ni associé de la Société.

Les réunions du conseil de gérance sont convoquées par le président ou par tout gérant.

Une convocation écrite ou verbale de toute réunion du conseil de gérance devra être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, excepté en circonstances d'urgence auquel cas la nature de ces circonstances devra être mentionnée dans la convocation à la réunion.

Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informé et avoir eu connaissance de l'agenda de la réunion. Il pourra être renoncé à cette convocation par l'accord écrit ou par lettre, télécopie, courriel, télégramme ou télex de tout gérant.

Une convocation séparée ne sera pas requise pour des réunions individuelles tenues aux heures et lieux prescrits dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Chaque gérant pourra participer aux réunions du conseil de gérance en mandatant un autre gérant comme son mandataire par écrit, par lettre, télécopie, courrier, télégramme, ou télex. Un gérant pourra également mandater un autre gérant afin qu'il le représente par téléphone, la confirmation écrite dudit mandat pouvant se faire ultérieurement. Les votes pourront également être effectués par écrit, par lettre, télécopie courrier, télégramme ou télex.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée et toute décision prise par le conseil de gérance requiert une majorité simple.

Un ou plusieurs gérants peut participer et voter à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou vidéo conférence ou par tout moyen autre moyen de communication similaire permettant ces derniers à communiquer de manière simultanée entre eux. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à la participation en personne à une telle réunion.

**Art. 16. Procès verbaux des réunions.** Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par deux gérants ou par le président et le secrétaire. Des extraits des procès-verbaux peuvent également être délivrés à des tiers en relation d'affaires avec la Société et certifiés soit par deux gérants, soit par le président et le secrétaire, soit toute personne à qui un tel pouvoir aura été délégué par le conseil de gérance. Ces procès-verbaux et extraits ainsi que toutes les déclarations factuelles qu'ils contiennent sont réputées prouver, à l'égard de la Société et de tout tiers intéressé, que les résolutions ont été dûment prises à une réunion du conseil de gérance de la Société valablement tenue.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance.

Les résolutions pourront être signées par les gérants sur un ou plusieurs documents séparés envoyés par lettre, télécopie, courrier, télégramme ou télex au siège social de la Société. Les résolutions porteront la date du jour de la dernière signature des gérants.

**Art. 17. Responsabilité des gérants.** Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, les membres du Conseil de Gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

#### Titre IV - Assemblée des actionnaires

**Art. 18. Assemblée des actionnaires.** L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés pourra être convoquée par deux gérants, sinon par les actionnaires représentant plus de la moitié des parts du capital de la société.

Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée des associés, et s'ils constatent qu'ils ont été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Un associé pourra être représenté à l'assemblée générale des associés en nommant par écrit (ou par fax ou par email ou par tout autre moyen similaire), un mandataire, qui ne doit pas être obligatoirement un associé.

Les décisions collectives prises lors d'une assemblée des associés seront adoptées par des associés représentant plus de la moitié (1/2) du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi. Le changement de nationalité de la société exige l'unanimité.

## **Titre V - Exercice social et Comptes annuels**

**Art. 19. Exercice social.** L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 20. Comptes annuels.** Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Gérant Unique ou le Conseil de Gérance, le cas échéant, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société. Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

**Art. 21. Allocation des bénéfices et Dividendes intérimaires.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Nonobstant les stipulations qui précèdent, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le ou les gérants duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice fiscal augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Le paiement de distributions se fera aux associés à leurs adresses figurant sur le registre des associés. Les distributions seront payées en la devise et au moment et lieu que le gérant unique ou le conseil de gérance déterminera périodiquement.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés conformément aux conditions prévues dans la Loi sur les Sociétés.

## **Titre VI - Liquidation et Dissolution**

**Art. 22. Liquidation.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

**Art. 23. Dissolution.** La Société ne sera pas dissoute pour cause de mort, suspension des droits civils, faillite ou banqueroute de l'associé unique ou de l'un des associés.

## **Titre VII - Loi applicable**

**Art. 24. Loi applicable.** Référence est faite aux dispositions de la Loi pour toutes les matières pour lesquelles aucune disposition spécifique n'est faite dans ces Statuts.

### *Dispositions transitoires*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille treize.

### *Souscription - Libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, Flash Lux Co S.à r.l., susnommée, déclare souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et les libérer intégralement au montant de douze mille cinq cents Euros (€12.500,-) par versement en espèces de douze mille cinq cents Euros (€12.500,-).

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (€12.500,-) est à la libre disposition de la Société.

### *Décision de l'associé unique*

1) L'associé unique décide de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société:

- Ms Erica Herberg, Principal, née le 8 juin 1974, dans l'état de Caroline du Nord, Etats-Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

- Mr Christopher Finn, Managing Director, né le 6 juillet 1957, à New York, Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle à Lansdowne House, 57, Berkeley Square, Londres W1J 6ER, Royaume Uni;

- Mr David B. Pearson, Managing Director, né le 13 décembre 1968, à Washington D.C., Etats Unis d'Amérique, avec adresse professionnelle au 1001 Pennsylvania Avenue, NW, Washington, DC 20004-2505, Etats Unis d'Amérique;

- CEP III Managing GP Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée, soumise au droit des Iles Cayman, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des sociétés des Iles Cayman sous le numéro WK-204438, et ayant son siège social Walker SPV Ltd., Walker House, 87, Mary Street, George Town, Grand Cayman KY1-9002, îles Cayman

La durée de leur mandat est illimitée.

2) L'associé unique décide de fixer l'adresse du siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Esch/Alzette, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 10 décembre 2012. Relation: EAC/2012/16429. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012162627/429.

(120214835) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**La Villette Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4018 Esch-sur-Alzette, 8, rue d'Audun.

R.C.S. Luxembourg B 80.511.

---

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162632/9.

(120214814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**Larissa S.A., Société Anonyme Soparfi.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 22.316.

---

Les Bilans au 31.03.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012162634/10.

(120214287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**Lincoln Electric Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.225.

---

Les comptes annuels au 31 Décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162619/9.

(120214996) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**Indian Power Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.612.

---

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> novembre 2012*

1. Mme Kristin MEIKLE a démissionné de son mandat de gérante A.

2. M. Jeffrey ROEHL, avocat, né en Californie (Etats-Unis d'Amérique) le 20 mai 1950, demeurant professionnellement au 5275 Westview Drive, Frederick MD 21703, Etats-Unis d'Amérique, a été nommé comme gérant A pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *INDIAN POWER INVESTMENTS S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012162562/16.

(120214582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**Lincoln Electric Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 149.225.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012162618/9.

(120214995) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**Les Jardins de Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 134.374.

EXTRAIT

Il a été décidé lors de l'assemblée générale ordinaire de la société en date du 9 juillet 2012:

- de renouveler d'ores et déjà le mandat d'administrateur de catégorie A de Monsieur Philippe Boulard et le mandat d'administrateur de catégorie B de Monsieur Arnaud Schreiber jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

- de renouveler d'ores et déjà le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de catégorie A de Monsieur Louis Marie Piron et le mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué de catégorie B de Monsieur Moyse Dargaa jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2016.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2012.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *Les Jardins de Luxembourg S.A.*

BNP Paribas Real Estate Investment Management Luxembourg S.A.

Référence de publication: 2012162615/19.

(120214921) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2012.

---

**Paris Nursing 3, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 72.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 129.989.

Veuillez noter que, suite à la décision de l'Associé unique, intervenue en date du 3 Décembre 2012,

- Frank Hans Stefan Aumann démissionne du poste de gérant de catégorie A;

- Markus Lehner, né le 05 Octobre 1976 à Ludwigshafen am Rhein, Allemagne, de nationalité allemande et résidant professionnellement au 14, Bundesplatz, 6300 Zug, Suisse est nommé au poste de gérant de catégorie A.

Par conséquent, à partir du 3 Décembre 2012, le conseil de gérance de la Société est constitué de la manière suivante:

- Mark Fenchelle, gérant de catégorie A;

- Markus Lehner, gérant de catégorie A;

- Jean-Jacques Josset, gérant de catégorie B;

- Gérald Welvaert, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Jean-Jacques Josset

Manager B

Référence de publication: 2012158434/20.

(120209465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2012.

---